



ORDECO

Observatoire Régional des Déchets et
de l'Economie Circulaire en Occitanie

2020

Le poids économique des acteurs de l'économie circulaire en région Occitanie



Les acteurs
de l'économie circulaire
en Occitanie

L'ORDECO est financé par



ORDECO -Technoparc bât. 9, 55 rue Jean Bart 31670 Labège

www.ordeco.org – info@ordeco.org

Table des matières

I.	Mise en contexte de l'étude.....	3
1.	L'économie circulaire	3
2.	La région Occitanie et sa disparité territoriale.....	4
3.	Le Plan Régional D'Actions en faveur de l'Économie Circulaire	4
4.	Objectifs de l'étude	4
II.	Méthodologie	5
III.	L'économie circulaire en Occitanie – état des lieux.....	6
1.	Résultats quantitatifs	6
a.	Précautions statistiques	6
b.	Les caractéristiques de l'emploi de l'économie circulaire en Occitane	6
c.	Nombre d'établissements de l'économie circulaire, dans le champs de l'étude, en Occitanie 14	
d.	Focus sur le secteur privé : effectifs et établissements privés.....	17
e.	Chiffre d'affaire et valeur ajoutée nationales de l'économie circulaire dans le champs de l'étude	19
f.	Exportations nationales de l'économie circulaire, dans le champ de l'étude, en France	21
g.	Consommation des ménages – Focus réparation	22
2.	Synthèse des entretiens	24
a.	Éco-conception.....	24
b.	Écologie industrielle et territoriale (EIT)	25
c.	Économie de la fonctionnalité (et de la coopération : EFC).....	25
d.	Allongement de la durée d'usage.....	26
e.	Gestion des déchets	26
f.	Recyclage.....	26
3.	Cas d'étude.....	28
a.	Merci René	28
b.	EcoMatelas	28
c.	Perax Technologies.....	29
d.	Risk and Fleet – Assurances.....	30
e.	Bows Distillerie	31
IV.	L'économie circulaire en Occitanie – analyse des performances	32
1.	Analyse globale.....	32
2.	Analyse par pilier	34
V.	Limites de l'étude et conclusion.....	35

1. Champ de l'étude	35
2. Nomenclatures	35
3. Indicateurs économiques	35
4. Cas d'étude.....	36
VI. Bibliographie.....	36
VII. Annexes	38
Annexe A : Glossaire.....	38
Annexe B : Méthodologie détaillée	39
1. Délimitation du champ de l'étude.....	39
2. Définition des indicateurs économiques à suivre	41
3. Entretiens semi-directifs	42
4. Cas d'étude.....	42
Annexe C : Listes des codes retenus pour l'étude.....	43
Annexe D : Guide d'entretien.....	47
Annexe E : Tableaux de données.....	48
Annexe F : Table des sources de données.....	56

L'ORDECO veut remercier toutes les personnes qui ont participé à cette étude. C'est grâce à leurs compétences et leurs conseils que ce travail a pu prendre toute sa profondeur. Nous remercions également nos correspondants de l'INSEE pour leur aide dans la récupération des données économiques.

I. Mise en contexte de l'étude

1. L'économie circulaire

Le modèle linéaire de l'économie telle que mise en œuvre actuellement (extraire – produire – consommer – jeter) suscite de plus en plus de critiques et d'opposition. En cause, la consommation non régulée des ressources planétaires non renouvelables ainsi que la dégradation de l'environnement. En effet, de plus en plus de matières premières sont extraites (qui existent en quantités limitées) pour satisfaire aux besoins de production et seule une petite partie est recyclée. Trois problèmes se posent alors : la raréfaction des matières premières corrélée à l'apparition de nouveaux marchés de consommation de masse (Chine, Inde, Brésil, ...) et donc la hausse de leurs prix, la sous-exploitation de la valeur des déchets et l'augmentation des pollutions.

C'est pour répondre à ces défis, qu'en plus des notions de développement durable ou d'économie verte, est apparu celle d'économie circulaire (EC), dès 1989¹. La notion s'est ensuite développée à partir des années 2000, notamment grâce aux travaux de la fondation Ellen MacArthur et le développement de nouveaux "business models" mais aussi à cause de la flambée des prix des matières premières. Dès 2010, l'ADEME s'empare du sujet et aux cours des années suivantes, les pouvoirs publics légifèrent. La dernière loi en date est la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020.

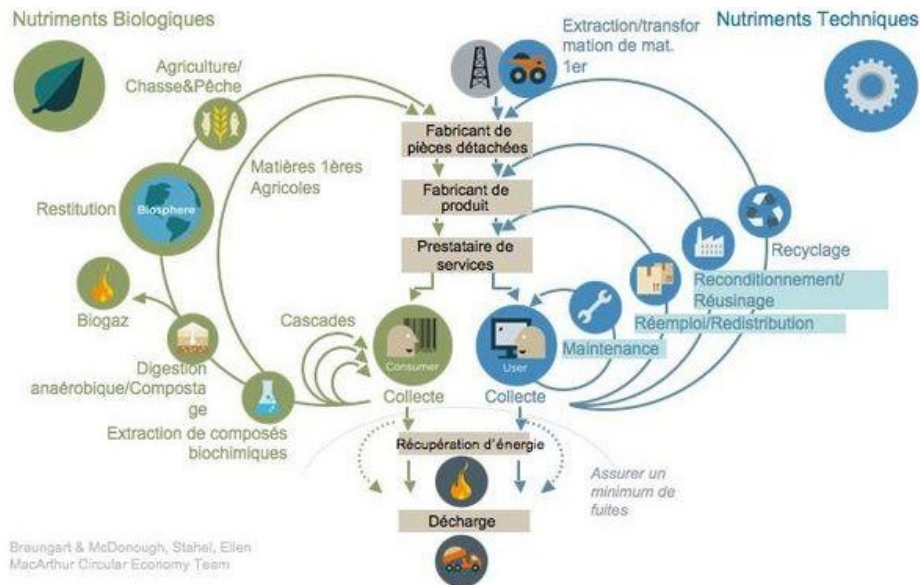


Schéma détaillé de l'économie circulaire (Ellen MacArthur Foundation²).

Ainsi l'économie circulaire est définie comme suit par l'ADEME³ : « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus ».

Ce concept repose sur le principe des 3R : **Réduire** la consommation de ressources, **Réutiliser** les produits et **Recycler** les matières. Il s'agit donc de conserver, dans la boucle économique, le maximum de matière et d'énergie et, dès lors, de limiter le plus possible les intrants et les sortants. Les piliers de l'EC, tels qu'abordés par la suite, seront présentés plus en détail dans la partie [comptes-rendus des entretiens](#).

2. La région Occitanie et sa disparité territoriale

Avec ses 13 départements, la région Occitanie, issue de la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, est la 3^{ème} plus grande région de France, selon la superficie, et la 5^{ème} la plus peuplée. D'un côté, Toulouse, Montpellier ainsi que le littoral méditerranéen ont une croissance démographique importante, de l'autre les territoires les plus ruraux font que la densité de population de la région est inférieure à la moyenne nationale métropolitaine.

Ces importantes disparités se reflètent dans différents secteurs d'activité dans lesquels la région Occitanie est en pointe, comme :

- La filière agricole, 2^{ème} région agricole de France (1^{ère} dans la production de bio).
- Le secteur industriel, Airbus 1^{er} site industriel de France.
- Le secteur de la recherche et développement, 1^{ère} région pour la part du PIB consacrée à la R&D et le nombre de pôles de compétitivité.
- Le tourisme, 4^{ème} région touristique.

Les différents enjeux identifiés en termes de ressources naturelles, de flux économiques et de filières stratégiques ainsi que de déchets mettent en évidence l'impact potentiel de l'économie circulaire. Elle prend tout son sens quand elle s'inscrit dans les territoires, en prenant appui sur leurs ressources et leurs caractéristiques géologiques, environnementales, sociales et économiques.

La diversité des territoires de l'Occitanie est aussi un atout pour multiplier les synergies : urbains, zones industrielles, ruraux ou encore les ports. En effet, 215 km de littoral bordent la région et les montagnes représentent 45 % du territoire.

3. Le Plan Régional D'Actions en faveur de l'Économie Circulaire

Le PRAEC, adopté en novembre 2019 par la Région Occitanie, propose un état des lieux de l'EC et un ensemble d'actions afin de favoriser la mise en place de celle-ci au sein de la région⁴. Il est partie intégrante du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Le PRAEC comporte trois grands objectifs :



Les objectifs du PRAEC (Cycl'OP⁴)

4. Objectifs de l'étude

Cette étude vise à estimer le poids économique actuel des acteurs de l'EC en région Occitanie, dans les domaines d'expertise de l'ORDECO : gestion des déchets, réemploi / réparation, aspects matières (voir la partie [délimitation du champ de l'étude](#) pour plus de précisions). Elle constituera un point de départ afin de suivre l'impact du PRAEC et le développement de ces secteurs d'activité.

II. Méthodologie

Le périmètre de l'étude est limité au champ d'action de l'ORDECO, c'est-à-dire les aspects matières de l'EC. Le pilier de la consommation responsable ne sera pas traité dans ce document, du fait de la non spécialisation de l'association dans ce domaine. De même, les secteurs de l'agriculture, aquaculture, sylviculture, énergie, transports et déchets radioactifs étant hors domaine d'expertise de l'observatoire, ils n'ont pas été intégrés à l'étude.

Dans le schéma ci-dessous, 6 des 7 piliers de l'économie circulaire seront abordés : extraction / exploitation et achats durables (partiellement), éco-conception, écologie industrielle et territoriale (EIT), économie de la fonctionnalité, allongement de la durée d'usage et gestion des déchets / recyclage. À noter que, dans la suite de ce document, les notions de gestion des déchets et de recyclage ne prendront pas le même sens et pourront être traitées séparément :

- Gestion des déchets : toute activité liée à la collecte, au tri, au traitement des déchets.
- Recyclage : activité de préparation et réutilisation des matières premières issues de la gestion des déchets dans des processus de fabrication.

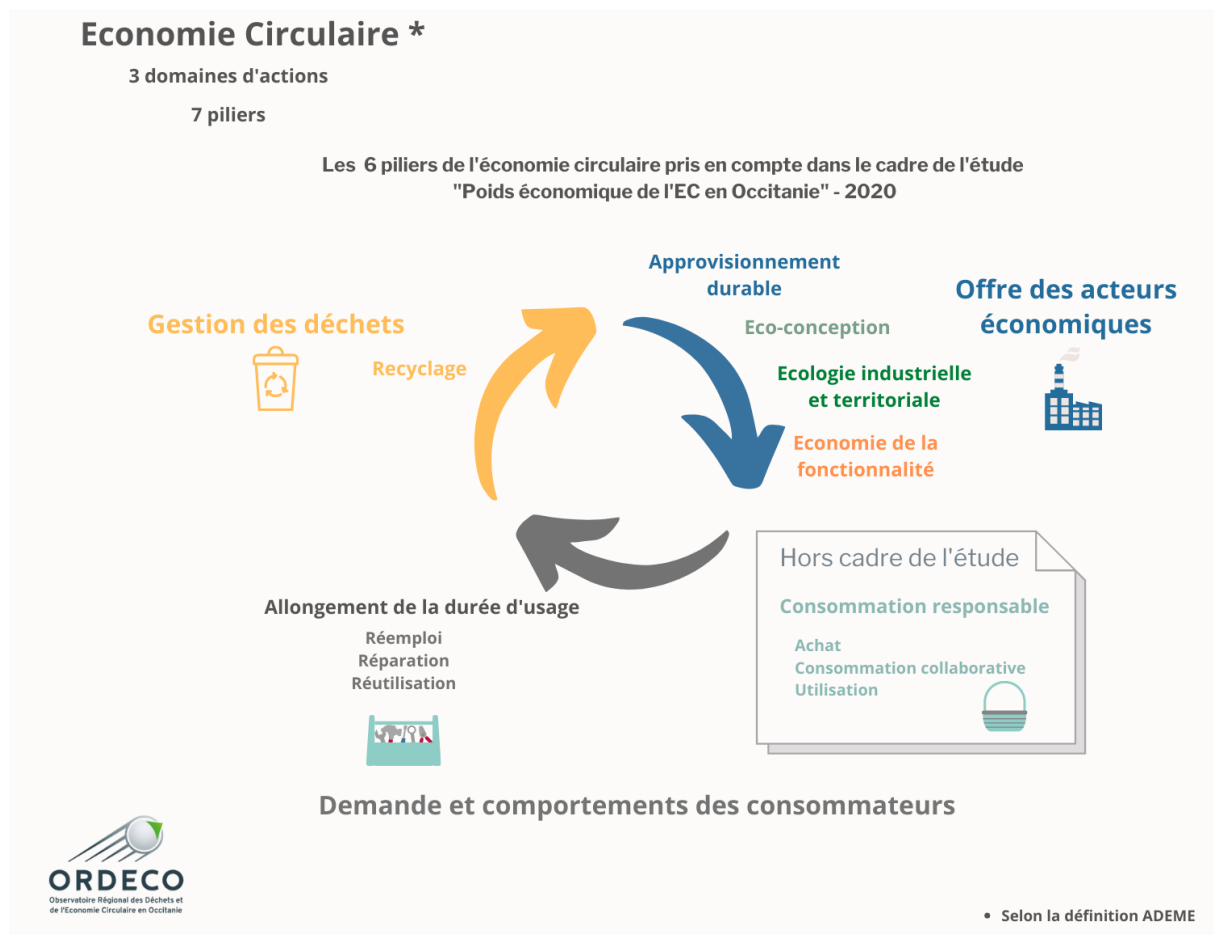


Schéma des piliers de l'économie circulaire (ORDECO⁵)

Les données économiques ont été récupérées en sélectionnant certains codes NAF (Nomenclature d'Activités Française) des entreprises. Les activités "circulaires" sont celles qui s'intègrent pleinement dans l'économie circulaire. Les activités "circularisantes" sont celles qui s'y intègrent en partie.

La méthodologie détaillée de cette étude est disponible en [annexe B](#).

III. L'économie circulaire en Occitanie – état des lieux

1. Résultats quantitatifs

a. Précautions statistiques

Les données présentées, ci-après, sont tirées de plusieurs sources, issues de différentes enquêtes des organismes de la statistique publique. Elles sont soumises aux incertitudes statistiques liées à ces enquêtes et également au secret statistique (pour les entreprises, aucune donnée ne doit concerner moins de 3 unités ou dont une entreprise représente plus de 85 % du total)⁶. Les données régionales et nationales sur l'ensemble de l'économie proviennent de différentes bases de données de l'INSEE. **Du fait de la multiplicité des sources, les comparaisons effectuées le sont à titre indicatif.**

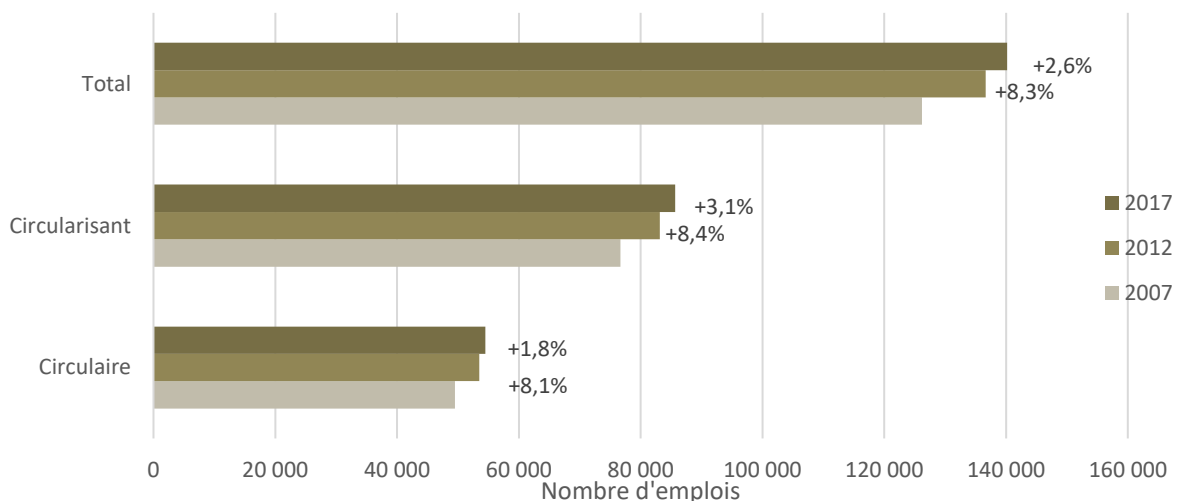
Les tableaux de données fournis par l'INSEE sont disponibles en [annexe E](#). La table des sources est disponible en [annexe F](#).

b. Les caractéristiques de l'emploi de l'économie circulaire en Occitanie

Dans cette section, les données sur le champ d'étude ont été directement fournies par le Service Études et Diffusion de l'INSEE Occitanie. Elles proviennent des enquêtes de recensement de la population 2007, 2012 et 2017 réalisées par l'INSEE. Les données nationales de l'EC proviennent de la base de données Esane 2017 de l'INSEE et leur traitement a été réalisé en interne à l'ORDECO.

Évolution des effectifs, dans le champ de l'étude

En 2017, le champ d'étude employait 140 000 personnes, soit environ 6 % des effectifs de la région (2 320 000 personnes) et environ 10,8 % des effectifs de l'EC en France (1 298 000 emplois équivalent temps plein : ETP), sachant que la population régionale, en termes d'emploi, représente environ 8,6 % des effectifs français. La part des emplois du champ d'étude par rapport à l'EC française est donc plus importante que la part de l'ensemble de l'économie de la région par rapport à l'ensemble de l'économie nationale.



Évolution des effectifs, du champ d'étude

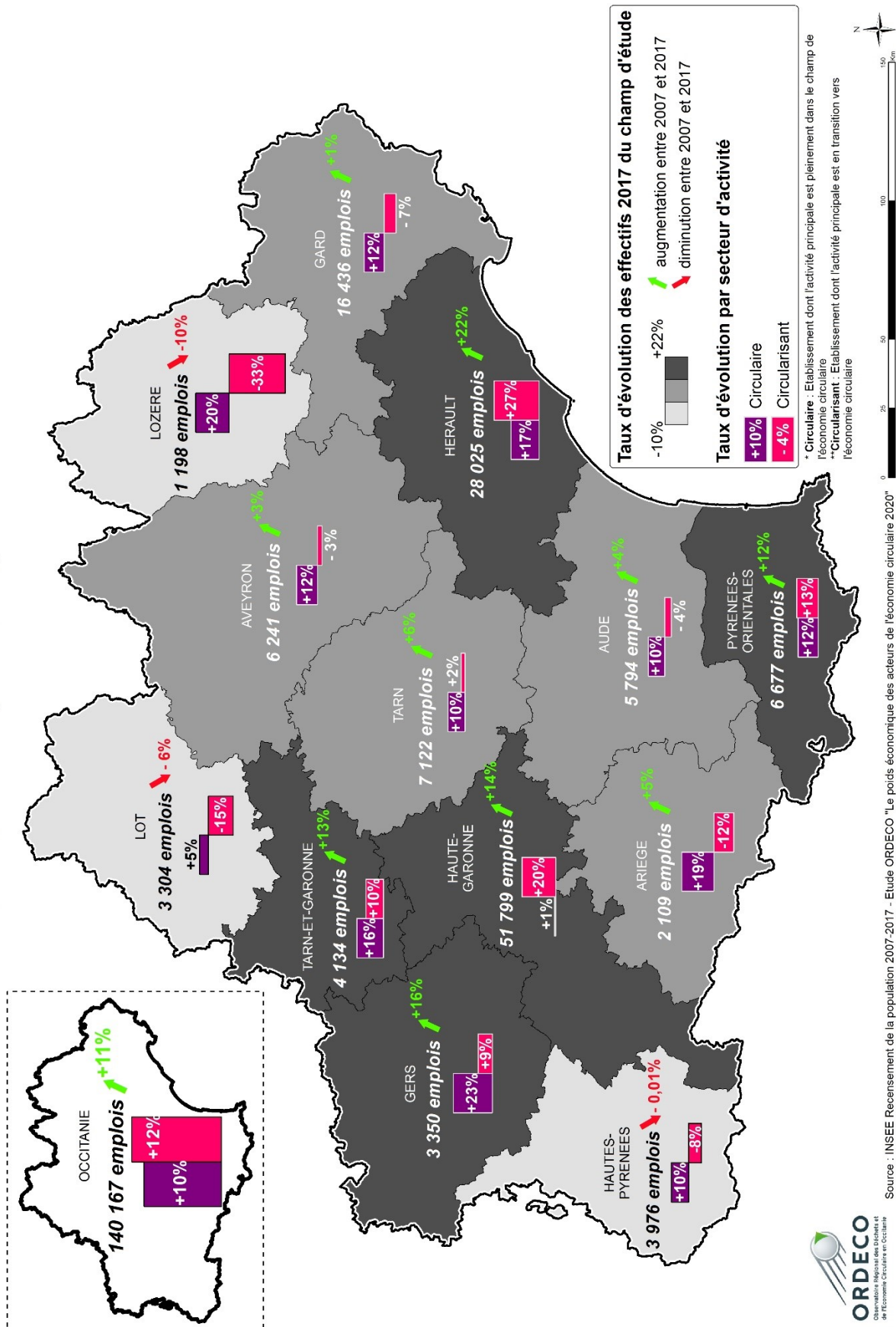
Source : Insee, Recensement de la population 2007-2012-2017

Les pourcentages représentent l'évolution par rapport aux 5 ans précédents

On constate une progression des effectifs du champ d'étude entre 2007 et 2012 de l'ordre de + 8,3 %, contre + 2,6 % entre 2012 et 2017. Au total, en 10 ans, l'EC a créé 14 000 emplois régionaux, soit une augmentation de + 11,1 %.

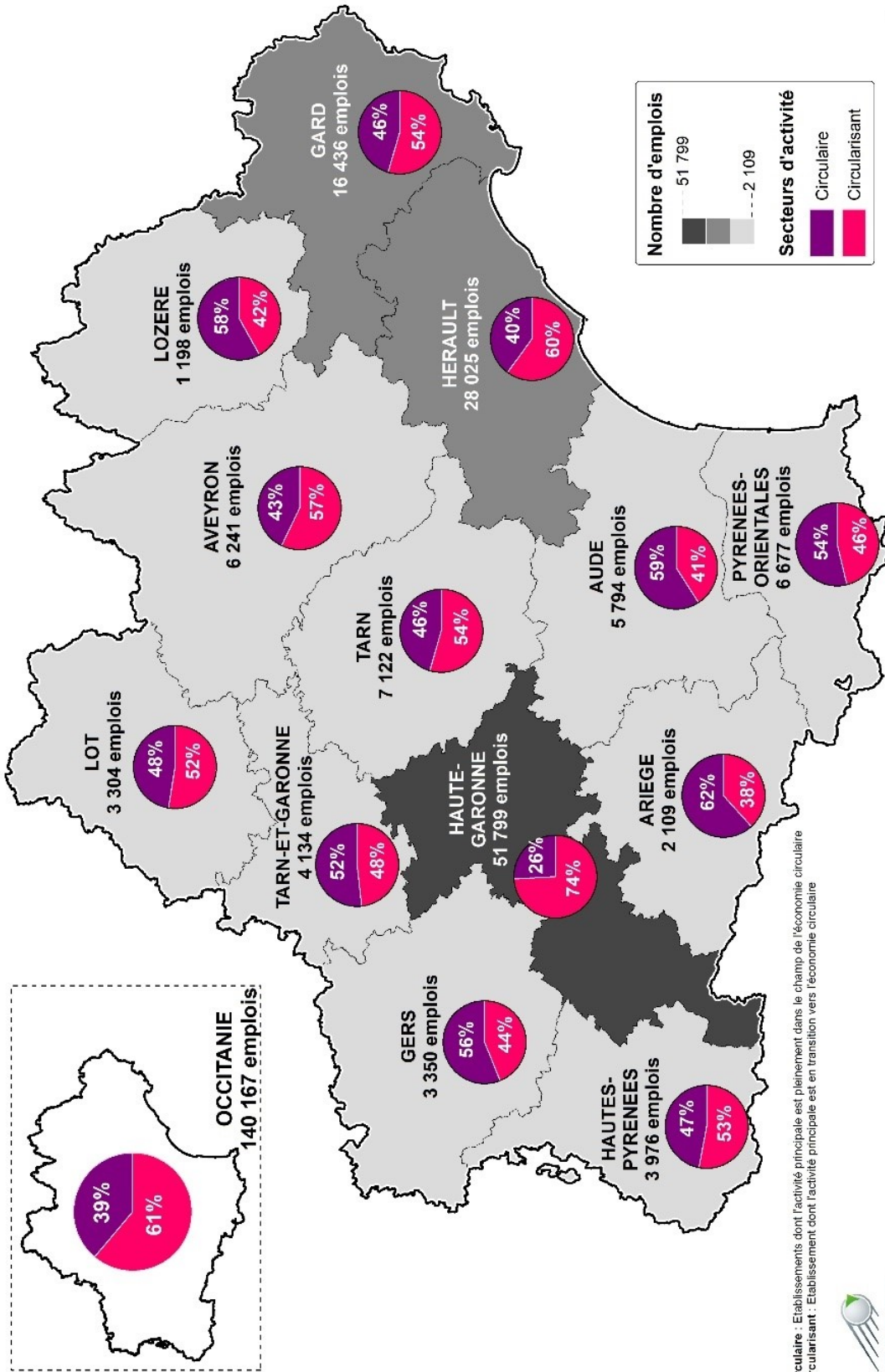
En 2017, 38,9 % des effectifs du champ d'étude (54 000 personnes) travaillent dans des activités "circulaires" (contre 44,1 % à l'échelle nationale). Ce taux est stable depuis 10 ans.

Taux d'évolution des effectifs 2017, du champs d'étude, par secteur d'activité entre 2007 et 2017



Effectifs, dans le champ d'étude, par département

Répartition des effectifs, du champ de l'étude, par secteur d'activité circulaire* / circularisant**



* Circulaire : Etablissements dont l'activité principale est pleinement dans le champ de l'économie circulaire
 ** Circularisant : Etablissements dont l'activité principale est en transition vers l'économie circulaire

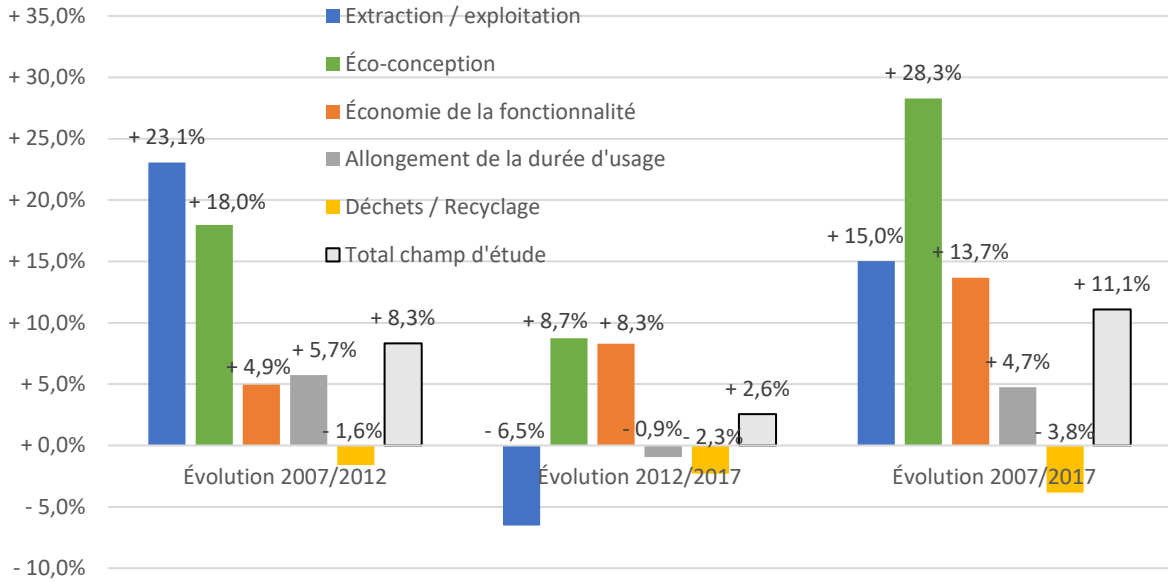


Source : INSEE Recensement de la population 2017 - Etude ORDECO "Le poids économique des acteurs de l'économie circulaire 2020"



3 départements (Haute-Garonne, Hérault et Gard) représentent 68,7 % des effectifs (96 000 personnes) du champ d'étude, légèrement en augmentation par rapport à 2007. À noter que la Haute-Garonne et l'Hérault, qui ont les 2 plus forts taux d'effectifs, ont aussi les 2 plus faibles taux "circulaires" (respectivement 25,9 % et 39,9 %).

Évolution des effectifs, dans le champ de l'étude, par pilier de l'EC (2007-2012-2017)



Taux d'évolution des effectifs, du champ d'étude, par pilier

Source : Insee, Recensement de la population 2007-2012-2017

On remarque que, entre 2007 et 2017, la gestion des déchets / recyclage perd - 3,8 % de ses effectifs en Occitanie : la hausse des emplois dans la gestion des déchets (+ 28,4 %) ne compense pas la chute (- 13,4 %) du recyclage seul. Seule l'économie de la fonctionnalité connaît une plus forte progression sur la deuxième période.

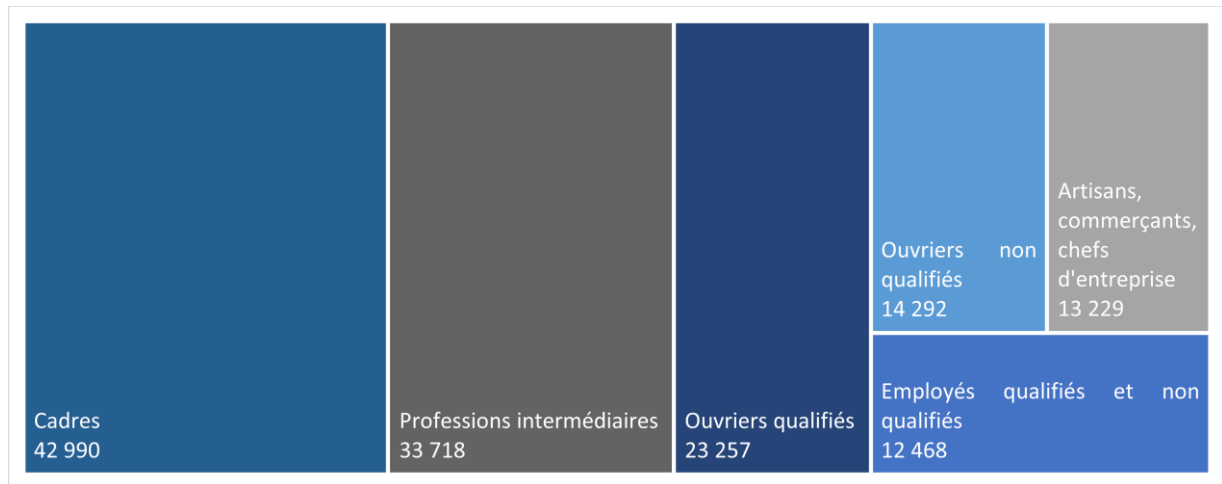
Le pilier de l'éco-conception représente 40,9 % des effectifs du champ d'étude (57 000 personnes, contre seulement 20,8 % au niveau national) et 66,8 % des effectifs "circularisants". Les 3 piliers de l'éco-conception, de l'allongement de la durée d'usage et de la gestion des déchets / recyclage regroupent 91,4 % des effectifs du champ d'étude (128 000 personnes), contre 87,2 % de l'EC, au niveau national.

Typologie des emplois, dans le champ de l'étude

En 2017, 91,6 % des effectifs du champ d'étude (128 000 personnes) travaillent à temps complet. Ce chiffre n'a pas évolué depuis 2007. Pour tous les départements, le taux de temps complet "circularisant" est légèrement supérieur à celui de temps complet "circulaire". En comparaison, seulement 81,2 % des personnes ayant un emploi en France travaillent à temps complet.

En 2017, 78 % des effectifs du champ d'étude (109 000 personnes) sont des employés en CDI. Ce taux monte à 89,8 % en ne comptant que les effectifs de la catégorie "employés" (hors artisans et chefs d'entreprises) et ces chiffres n'ont pas évolués depuis 2007. Ce dernier taux est de 84,6 % des salariés en France, pour l'ensemble de l'économie.

Répartition des effectifs par catégories socio-professionnelles (CSP), dans le champ de l'étude



Répartition des effectifs, du champ d'étude, par CSP

Source : Insee, Recensement de la population 2017

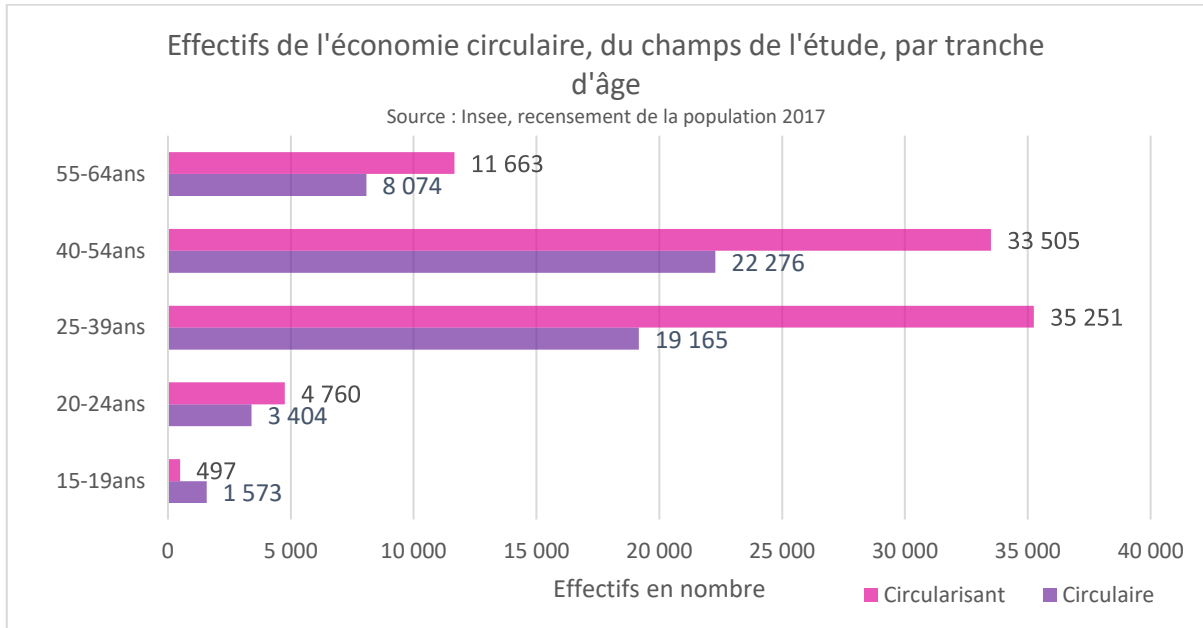
Les CSP rassemblant plus des 2/3 des effectifs du champ d'étude (93 000 personnes)

CSP	Effectifs du champ d'étude	Part de la CSP par rapport aux effectifs globaux du champ d'étude	Part de la CSP, au niveau national par rapport à l'ensemble de l'économie
Cadres	43 000	30,7 %	18 %
Professions intermédiaires	34 000	24,1 %	25,7 %
Ouvriers qualifiés	23 000	16,6 %	13,4 %

Source : Insee, Recensement de la population 2017

Dans le champ d'étude, la proportion des cadres a progressé de + 5,6 % entre 2007 et 2017, alors que celle des ouvriers a régressé de - 4,9 %. Les autres catégories ont peu évolué.

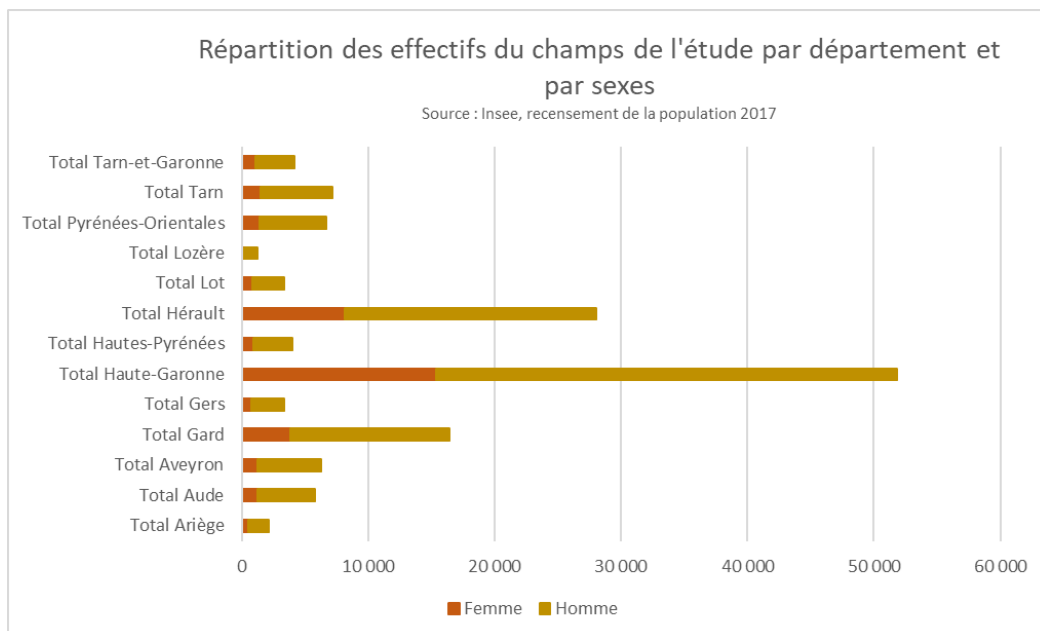
Répartition des effectifs par classes d'âge, dans le champ de l'étude



En 2017, 78,6 % des effectifs (110 000 personnes) ont entre 25 et 54 ans : 38,8 % pour les 25-39 ans et 39,8 % pour les 40-54 ans. En 2017, les effectifs du champ d'étude sont plus âgés qu'en 2007 : - 5 % pour les 15-39 ans et + 4,7 % pour les 55-64 ans (en proportion du total des effectifs), en 10 ans.

Répartition des effectifs, par sexe, dans le champ de l'étude

En 2017, sur l'ensemble de la région, 26,2 % des effectifs (37 000 personnes) sont des femmes. Ce taux a progressé de + 1 % tous les 5 ans. Il est un peu supérieur pour les activités "circularisantes" (28,6 %). Les départements employant le plus de femmes dans les activités de l'EC sont la Haute-Garonne et l'Hérault avec respectivement 30 % et 29 % des effectifs. À l'échelle nationale, pour l'ensemble de l'économie, la part des femmes dans l'emploi s'élève à 48,1 %.

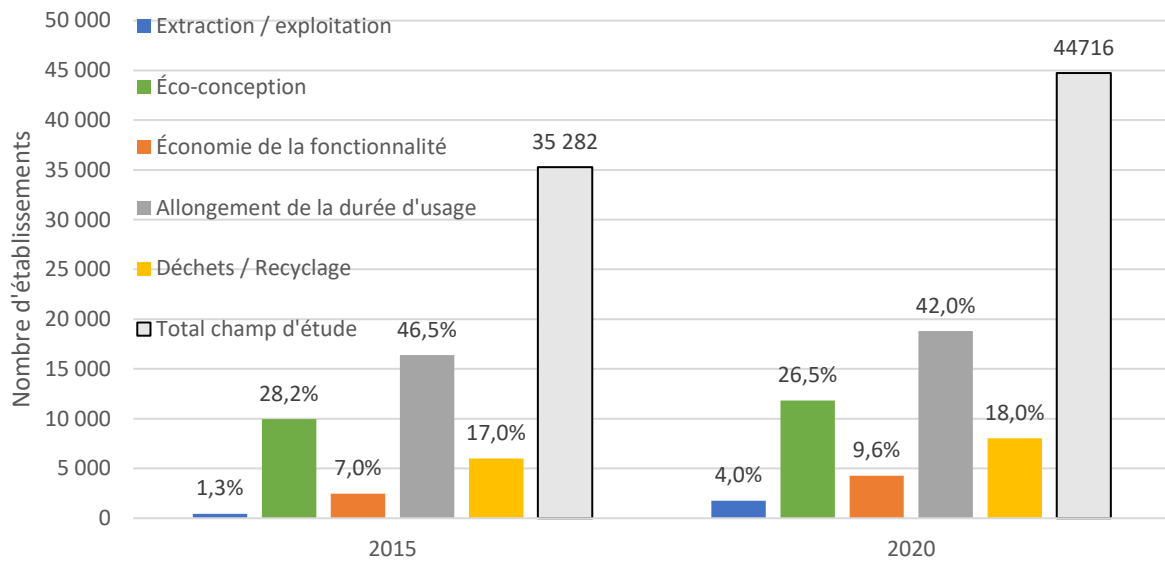


c. Nombre d'établissements de l'économie circulaire, dans le champs de l'étude, en Occitanie

Dans cette section, les données régionales de l'EC ont été directement fournies par le Service Études et Diffusion de l'INSEE Occitanie. Elles proviennent du dispositif Connaissance localisée de l'appareil productif (CLAP) de l'INSEE (datant de 2015) et de la base de données Sirene (2020), exploitée en interne à l'ORDECO, à jour à la date de publication de cette étude. Les données nationales de l'EC proviennent de la base de données Esane 2017 de l'INSEE et leur traitement a été réalisé en interne à l'ORDECO.

Évolution du nombre d'établissements, dans le champ de l'étude

Durant la période 2015-2020, la part des établissements ayant une activité relative à l'EC a augmenté de + 26,7 %, passant de 35 000 à 45 000 établissements, soit 3,8 % des 1 188 000 établissements de la région.



Évolution du nombre d'établissements, du champ d'étude, par pilier de l'EC

Source : Insee, CLAP 2015, Sirene 2020

En 2020, 8,9 % des 503 000 établissements français ayant une activité dans le champ d'étude sont basés en Occitanie, sachant que le nombre d'établissements régionaux, tous secteurs confondus, représente environ 10 % des établissements français. La part des établissements de l'EC occitane par rapport à l'EC française est donc moins importante que la part de l'ensemble de l'économie de la région par rapport à l'ensemble de l'économie nationale.

Typologie et ancienneté des établissements, dans le champ de l'étude

Catégorie juridique	Nombre d'établissements du champ d'étude	Pourcentage du nombre total d'établissements du champ d'étude
Organisme privé spécialisé	10	0,0%
Personne morale droit public du droit commercial	25	0,1%
Personne morale de droit étranger	34	0,1%
Groupe droit privé sans personne morale	52	0,1%
Groupement de droit privé	107	0,3%
Autre personne morale immatriculée RCS	295	0,8%
Personne morale, organisme du droit administratif	659	1,9%
Société commerciale	16 176	45,8%
Personne physique	17 924	50,8%
Total	35 282	

Répartition du nombre d'établissements du champ d'étude par catégorie juridique

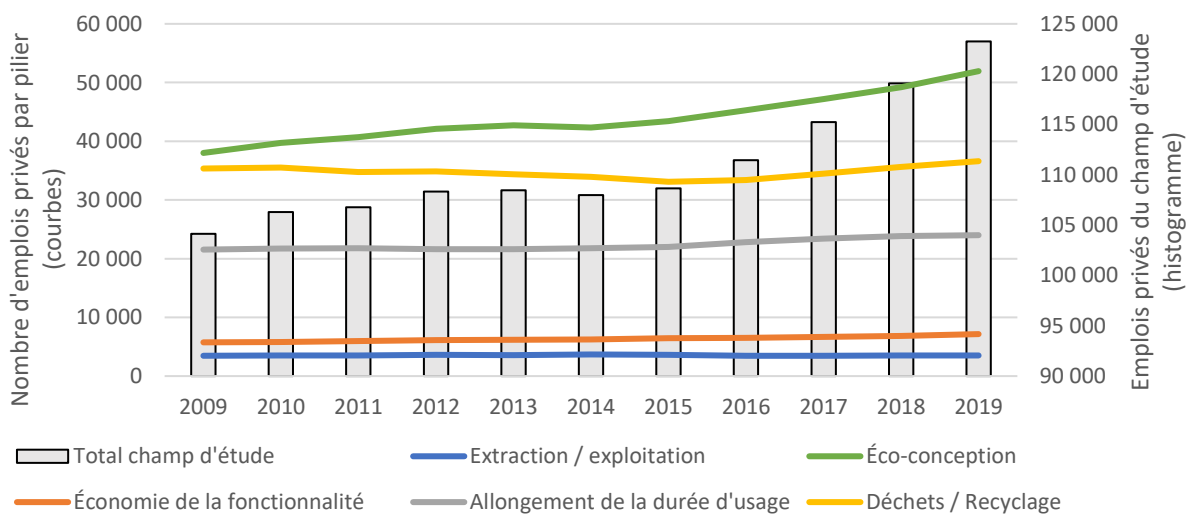
Source : Insee, CLAP 2015

En 2015, 45,8 % des établissements du champ d'étude avaient 12 ans d'ancienneté ou moins (29 000 établissements). 12,6 % avaient été créés dans l'année (4 000 établissements).

d. Focus sur le secteur privé : effectifs et établissements privés

Dans cette section, les données régionales de l'EC ont été traitées en interne à l'ORDECO et proviennent des bases de données de l'Urssaf entre 2009 et 2019. Elles concernent les entreprises du secteur privé.

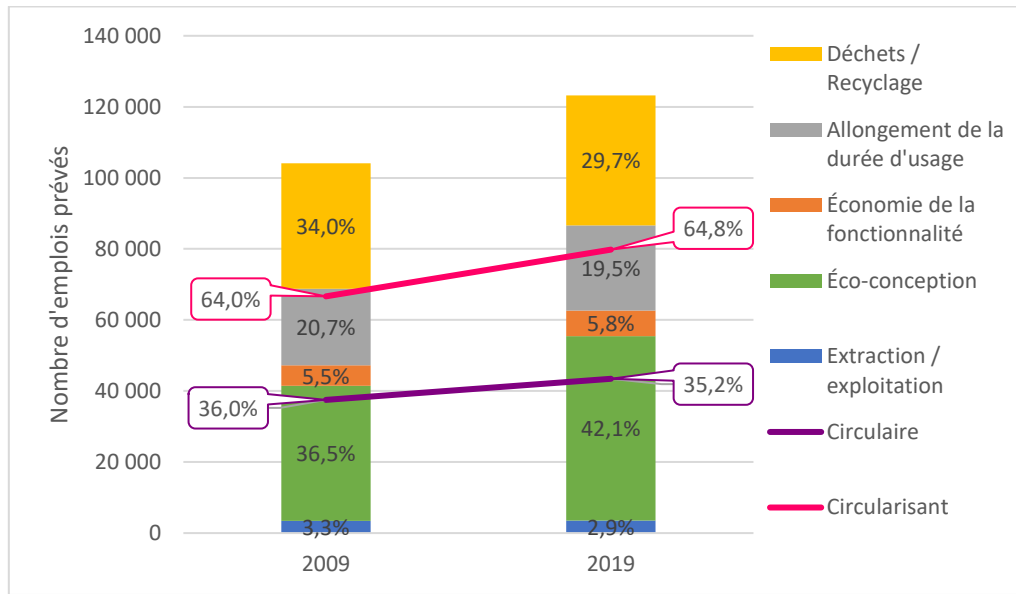
Évolution des effectifs salariés privés, dans le champ de l'étude



Évolution des effectifs salariés privés, du champ d'étude, par pilier de l'EC

Source : Acoess-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (2009-2019)

En 2017, le secteur privé représentait 82,2 % de l'effectif total du champ d'étude (115 000 personnes). En 2019, cet effectif s'élève à 123 000 personnes, soit une augmentation de + 6,9 %.



Répartition des effectifs salariés privés, du champ d'étude, par pilier de l'EC

Source : Acooss-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (2009-2019)

En 2009, 36 % de l'effectif privé était "circulaire" (37 000 personnes), contre 35,2 % en 2019 (43 000 personnes). 42,1 % des salariés privés travaillent dans le pilier éco-conception en 2019.

Évolution du nombre d'établissements privés, dans le champ de l'étude

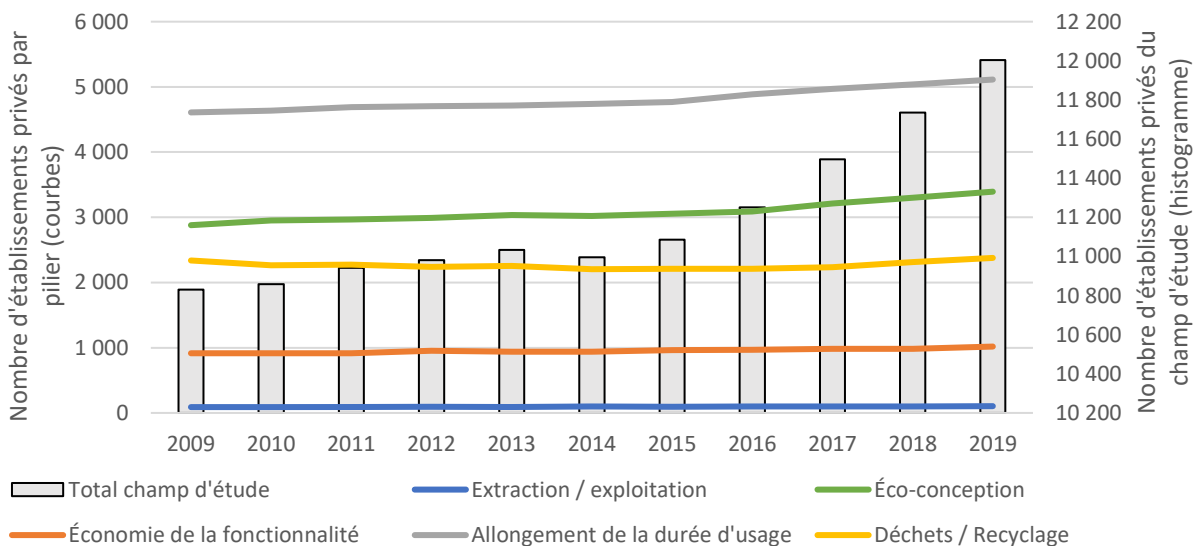
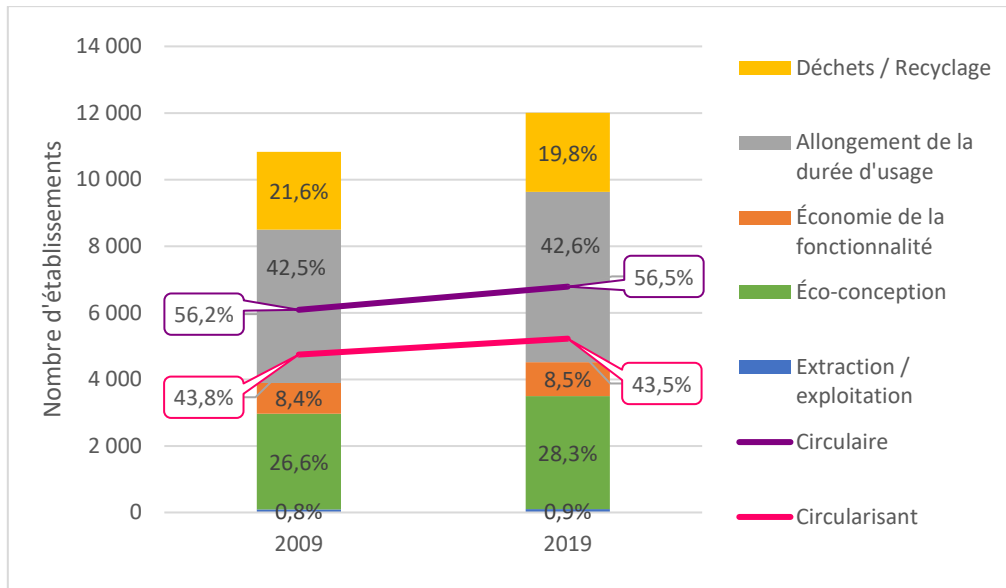


Figure 1 : Évolution du nombre d'établissements privés, du champ d'étude, par pilier de l'EC

Source : Acooss-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (2009-2019)

En 2015, le secteur privé représentait 31,4 % du nombre d'établissements du champ d'étude (11 000 établissements). En 2019, on dénombre 12 000 établissements privés, soit une augmentation de + 10,8 %.



Répartition du nombre d'établissements privés, du champ d'étude, par pilier de l'EC

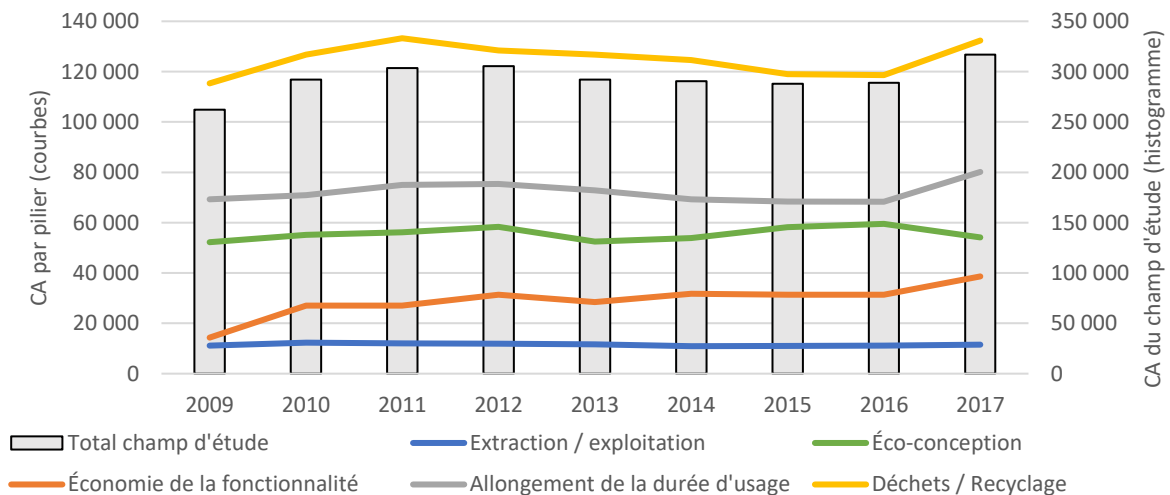
Source : Acoess-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (2009-2019)

En 2009, 56,2 % des établissements privés étaient "circulaires" (6 000 établissements), contre 56,5 % en 2019 (7 000 établissements). 42,6 % des établissements privés exercent leur activité dans le pilier allongement de la durée d'usage.

e. Chiffre d'affaire et valeur ajoutée nationales de l'économie circulaire dans le champs de l'étude

Dans cette section, n'ayant pas eu accès aux données régionales, seules des données sur l'ensemble de l'économie française seront présentées. Elles proviennent de la base de données Esane de l'INSEE entre 2009 et 2017. Elles sont exprimées en millions d'euros.

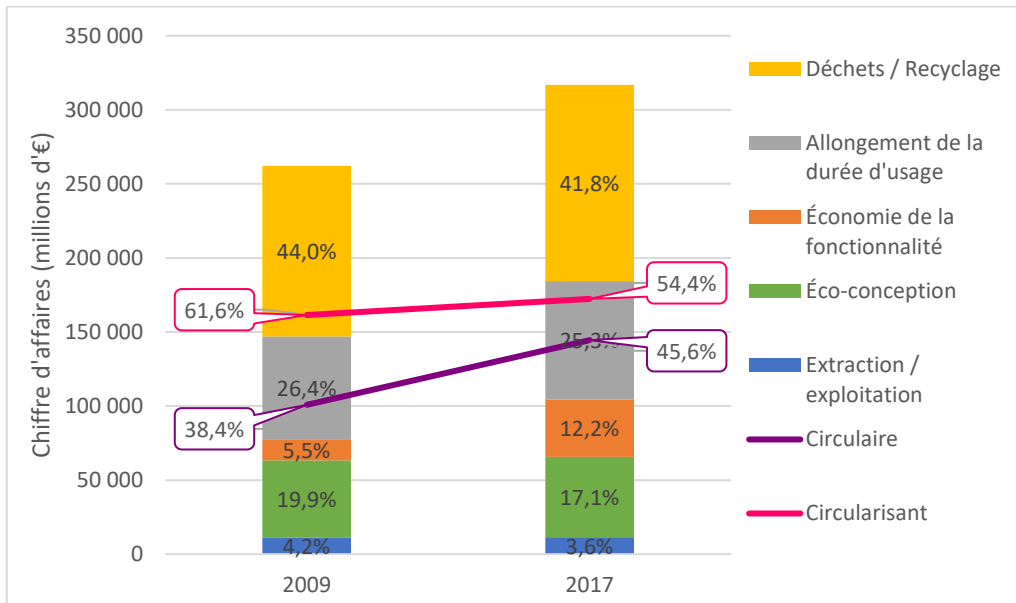
Évolution du chiffre d'affaire, de l'économie circulaire dans le champ de l'étude, en France



Évolution du CA hors taxes, du champ d'étude, en France, par pilier de l'EC (en millions d'euros)

Source : Insee, Esane 2009-2017

En 2017, sur l'ensemble de la France, l'EC réalisait un chiffre d'affaire de 316,9 milliards d'euros (Md€), soit 8,1 % de l'ensemble de l'économie française pour une progression de + 20,8 %, depuis 2009.

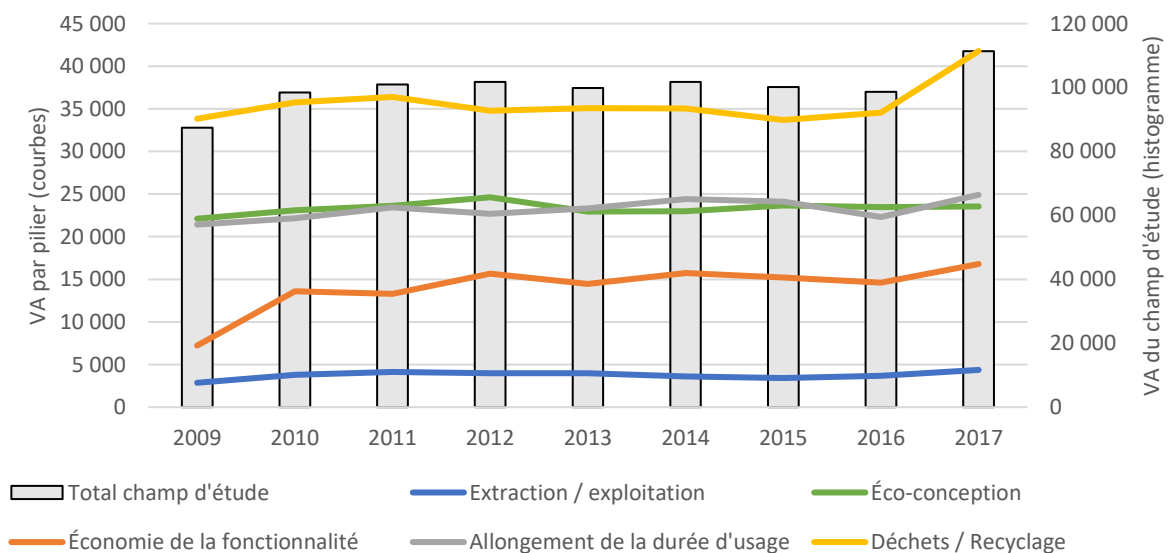


Répartition du CA hors taxes, du champ d'étude, en France, par pilier de l'EC (en millions d'euros)

Source : Insee, Esane 2009-2017

En 2017, 45,6 % de ce chiffre d'affaire est réalisé par des entreprises "circulaires" (144,5 Md€, 44,1 % des ETP). Le pilier gestion des déchets / recyclage représente 41,8 % du total (132,4 Md€). Le pilier économie de la fonctionnalité enregistre la plus forte progression entre 2009 et 2017 (+ 170 %) pour atteindre 38,6 Md€.

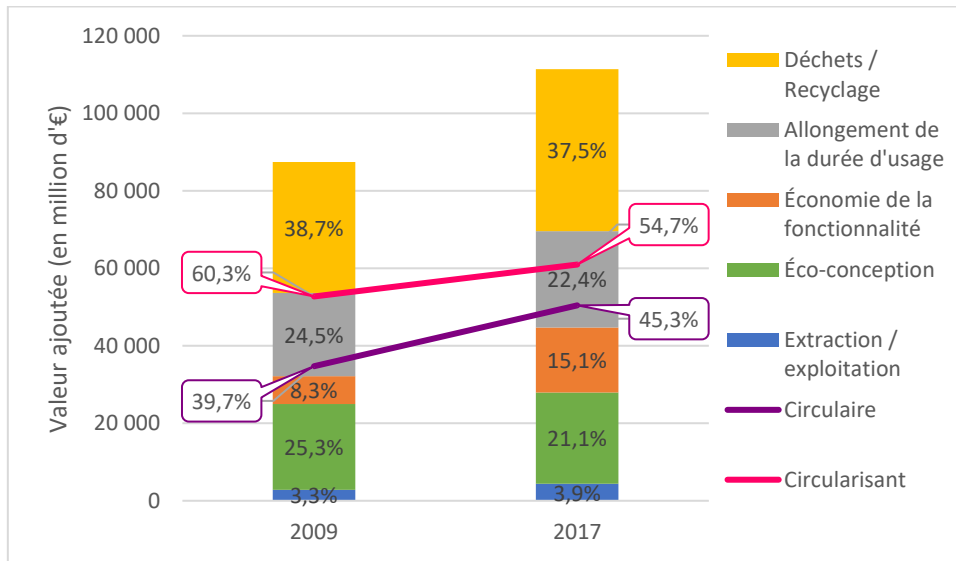
Évolution de la valeur ajoutée de l'économie circulaire, dans le champ de l'étude, en France



Évolution de la VA, du champ d'étude, en France, par pilier de l'EC (en millions d'euros)

Source : Insee, Esane 2009-2017

En 2017, sur l'ensemble de la France, l'EC avait une valeur ajoutée de 111,4 Md€, soit 9,7 % de l'ensemble de l'économie française pour une progression de + 27,3 %, depuis 2009.



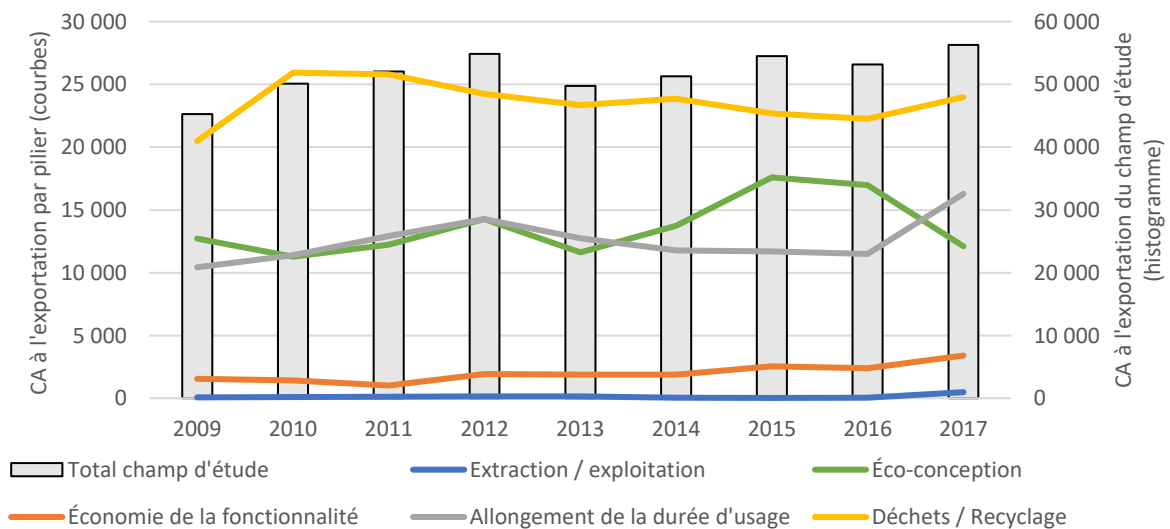
Répartition de la VA, du champ d'étude, en France, par pilier de l'EC (en millions d'euros)

Source : Insee, Esane 2009-2017

En 2017, 45,3 % de cette valeur ajoutée est réalisée par des entreprises "circulaires" (50,4 Md€). Le pilier gestion des déchets / recyclage représente 37,5 % du total (41,8 Md€). Le pilier économie de la fonctionnalité enregistre la plus forte progression entre 2009 et 2017 (+ 132 %) pour atteindre 16,8 Md€.

f. Exportations nationales de l'économie circulaire, dans le champ de l'étude, en France

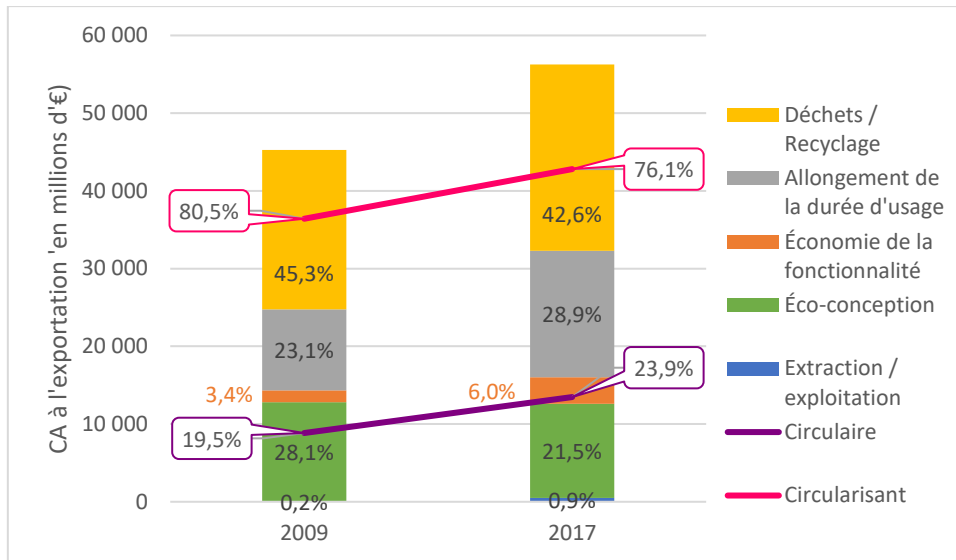
Dans cette section, n'ayant pas eu accès aux données régionales, seules des données sur l'ensemble de l'économie française seront présentées. Elles proviennent de la base de données Esane de l'INSEE entre 2009 et 2017. Elles sont exprimées en millions d'euros.



Évolution du CA à l'exportation, du champ d'étude, en France, par pilier de l'EC (en millions d'euros)

Source : Insee, Esane 2009-2017

En 2017, sur l'ensemble de la France, l'EC a réalisé un chiffre d'affaire à l'exportation de 56,3 Md€, soit 7,8 % de l'ensemble de l'économie française pour une progression de + 24,3 %, depuis 2009.



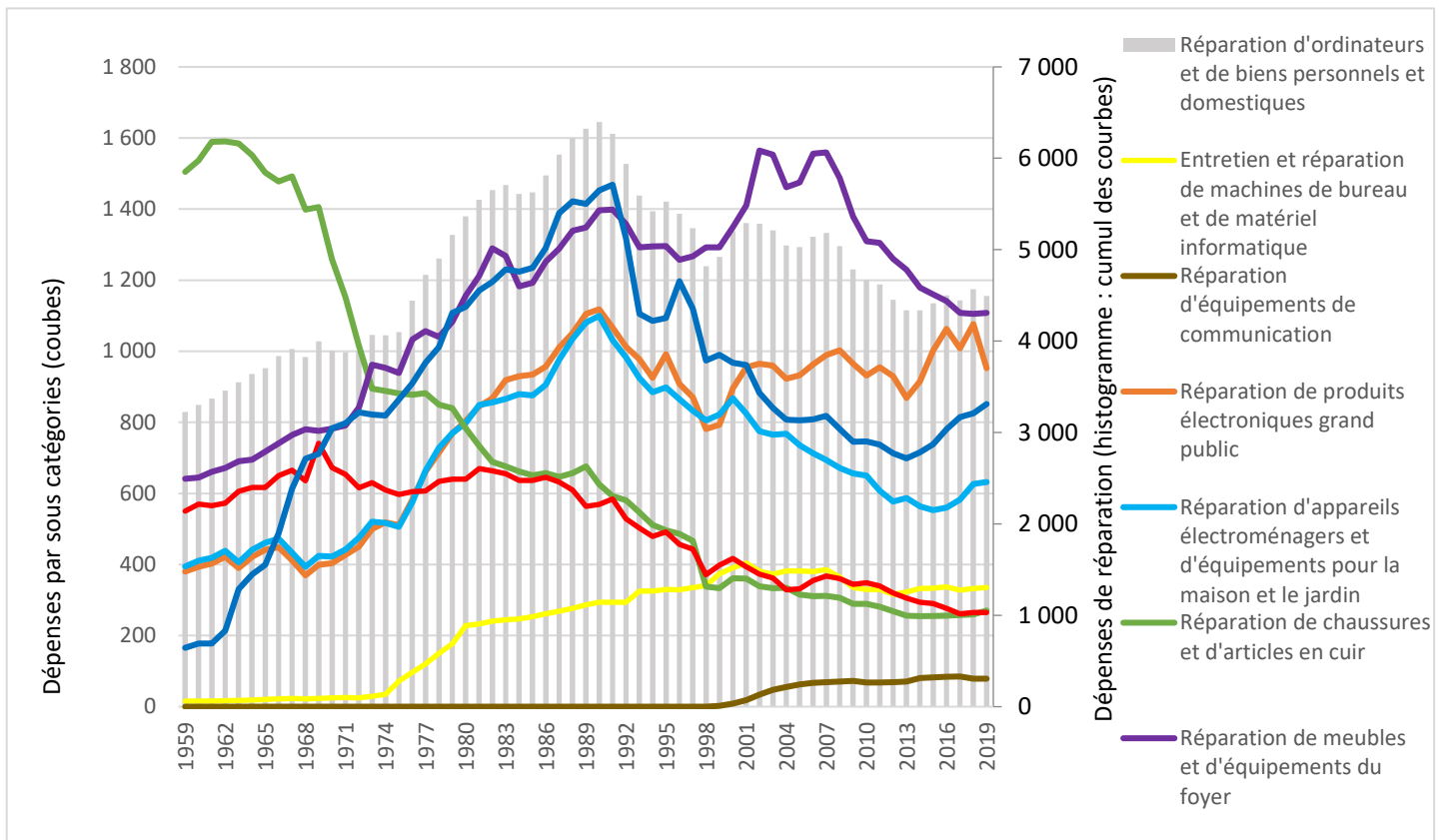
Répartition du CA à l'exportation, du champ d'étude, en France, par pilier de l'EC (en millions d'euros)

Source : Insee, Esane 2009-2017

En 2017, 23,9 % de ce chiffre d'affaire à l'exportation est réalisée par des entreprises "circulaires" (13,5 Md€). Le pilier gestion des déchets / recyclage représente 42,6 % du total (24 Md€). Le pilier économie de la fonctionnalité enregistre la plus forte progression entre 2009 et 2017 (+ 120 %) pour atteindre 3,4 Md€. Le pilier éco-conception est le seul à connaître une baisse de - 5 %.

g. Consommation des ménages – Focus réparation

Dans cette section, n'ayant pas eu accès aux données régionales, seules des données sur l'ensemble de l'économie française seront présentées pour la réparation. Elles proviennent des Comptes nationaux établis par l'INSEE et sont exprimées en millions d'euros 2014.



Évolution de la dépense de consommation des ménages dans la réparation en France (en millions d'euros)

Source : Insee, Enquête de consommation des ménages 1959-2019

On remarque que si les dépenses pour la réparation ont globalement chuté, depuis 1990, elles se stabilisent, voire même augmentent, à partir de 2010 – 2015. On notera également que les dépenses de réparation des équipements électroniques (télévisions), informatiques (ordinateurs) et de communication (téléphones) sont, globalement, en progression.

Le domaine ayant le plus souffert est la réparation de chaussures et d'articles en cuir (maroquinerie), avec une baisse des dépenses de – 84 % entre le maximum (1962) et le minimum (2014-2015).

2. Synthèse des entretiens

Cette partie traite des informations recueillies auprès des acteurs interrogés. Elle est divisée selon les 5 piliers de l'EC qui font l'objet des entretiens (gestion des déchets et recyclage ont été séparés pour une meilleure compréhension). Il est proposé ici une synthèse des entretiens.

Liste des interlocuteurs de l'étude

Poste occupé	Type de structure	Domaine traité
Ingénieure conseil	Association, activité de conseil	Éco-conception
Directeur général	ETI, filiale d'une multinationale, collecte et incinération	Gestion des déchets
Secrétaire générale	Association, activité de conseil	Économie de la fonctionnalité
Consultant expert	PME, société de conseil	Écologie industrielle et territoriale
Directrice générale	TPE, société d'ingénierie	Écologie industrielle et territoriale
Chargée de mission QHSE	Établissement public administratif, accompagnement des petites entreprises	Allongement de la durée d'usage : réparation
Responsable sécurité environnement	Fédération patronale de la métallurgie	Recyclage
Directeur projet	PME, filiale d'une GE, activité de collecte et recyclage	Gestion des déchets

a. Éco-conception

L'éco-conception nécessite de faire appel à tous les services d'une entreprise et aborde l'ensemble du cycle de vie du produit : elle nécessite d'être intégrée dans la stratégie d'entreprise. Il est notamment important de ne pas oublier de s'adapter au besoin du client durant tout le processus de création du produit ou service proposé.

Ce concept s'applique mieux aux PME, plus agiles et en relation avec des clients professionnels, car il est plus simple de communiquer sur les avantages du produit ou service concerné dans ce cadre. La complexité d'une technologie peut, à l'inverse, rendre plus difficile une telle démarche. En effet, les besoins en investissement, l'esthétique et la qualité des matériaux recyclés sont de potentiels obstacles.

Les gains économiques qui peuvent en ressortir s'adressent à l'entreprise (ex. : réduction de la quantité de matière utilisée), au client (ex. : durée de vie du produit allongée), au recycleur (ex. : produit en fin de vie plus facile à recycler), ...

Ces gains s'accompagnent généralement d'une amélioration de l'image de l'entreprise, d'une meilleure relation avec ses fournisseurs, d'une plus grande motivation des salariés. Ce processus a aussi l'avantage de, potentiellement, aider à maîtriser les risques d'approvisionnement.

Les motivations pour développer l'éco-conception proviennent de la volonté de réduire l'impact environnemental de l'entreprise, de l'anticipation de la réglementation, de la volonté de se différencier face au marché.

Une forte concurrence commence à se mettre en place, notamment sur le plan des messages environnementaux de la part des entreprises et, malgré la crise sanitaire, les démarches d'éco-conception se multiplient, poussées par la pression sociétale et la possibilité d'en faire un atout de sortie de crise.

b. Écologie industrielle et territoriale (EIT)

L'EIT consiste en la mutualisation ou la substitution de flux matières, énergies, humains ou services entre plusieurs acteurs. Ces synergies ont pour objectif de minimiser les coûts de fonctionnement des acteurs qui y sont impliqués.

En addition aux gains économiques, les acteurs y voient un moyen d'améliorer leur image, d'améliorer le bien-être au travail, de conserver leurs collaborateurs, d'augmenter l'attractivité du territoire.

La plupart des projets d'EIT mis en place actuellement donnent lieu à de la mutualisation qui nécessite peu ou pas d'investissement, contrairement à la substitution.

L'EIT est une démarche de long-terme et de coopération entre entreprises, association et acteurs publics, ce qui ne leur est pas naturel. Il est donc primordial de bien définir et de rendre pérenne la gouvernance d'un tel projet. Pour cela, il faut que les avantages pour chaque partie prenante soient bien identifiés.

Pour faciliter le développement de l'EIT, le logiciel ActIf, développé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Occitanie, permet de qualifier et quantifier les flux des entreprises. Des ateliers sont ensuite organisés afin de rassembler les acteurs locaux et leur permettre d'exprimer leurs besoins et d'identifier des synergies possibles avec d'autres acteurs.

Malgré tout, jusqu'à présent, l'EIT est peu développée en Occitanie. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs : difficulté de la contractualisation, de rassembler les diverses compétences nécessaires et de mettre en place la gouvernance, difficulté de préparer le terrain en amont de l'installation des acteurs, difficulté à faire changer les pratiques / habitudes.

c. Économie de la fonctionnalité (et de la coopération : EFC)

L'EFC consiste à commercialiser une performance d'usage, au lieu d'un bien ou d'un service. L'entreprise fournissant ce bien ou service en reste le propriétaire, tandis que l'utilisateur paiera un forfait pour son usage, dont le coût lui reviendra généralement moins cher que la possession du bien.

L'avantage de cette démarche est qu'elle incite directement les entreprises à diminuer leur impact environnemental en même temps que les coûts. En effet, par exemple, plus la durée de vie d'un produit sera longue, moins l'entreprise dépensera pour le renouveler et plus elle pourra faire de la marge, voire même réduire son forfait.

En plus des avantages économiques, l'EFC permet de se différencier des autres acteurs du marché, d'améliorer l'image de l'entreprise ainsi que le contentement des salariés.

Cependant, l'EFC est encore peu développée du fait de problématiques de contractualisation, de la difficulté à valoriser le travail de requalification des besoins du client (lors de la transition), ou encore du manque de formation qui y est liée.

La crise sanitaire a fait prendre conscience à un grand nombre d'entreprises de l'avantage d'une telle démarche. Afin de faire progresser l'EFC, une possibilité serait l'obligation, pour les entreprises, d'internaliser les externalités, notamment négatives, des produits / services.

d. Allongement de la durée d'usage

L'entretien a majoritairement porté sur le secteur de la réparation.

Le secteur de la réparation n'est pas nouveau : il tire sa force de la bonne formation de ses acteurs et est d'autant plus sollicité que le produit possède une forte valeur à l'achat.

S'il a beaucoup souffert ces dernières décennies, notamment du fait de la baisse du coût des produits neufs ou du développement de l'obsolescence programmée (illégale en Europe), l'enjeu actuel est de rendre plus visibles les entreprises de ce domaine auprès du grand public. C'est dans ce but que les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont développé le réseau et label Répar'Acteurs regroupant les artisans de la réparation.

Afin d'encourager la réparation, il faut lutter contre deux types de comportement : celui du consommateur qui n'y voit pas d'intérêt économique et celui du producteur qui rend ses produits difficilement réparables afin de vendre le maximum de produits neufs.

On voit cependant se développer des offres de réparation sur de la longue durée (SEB propose une garantie de réparation de 10 ans sur certaines gammes de produits).

La crise sanitaire a engendré des difficultés financières pour les petits artisans sensibles à la conjoncture mais les aides de l'état (ponctuelles) et la réglementation concernant l'indice de réparabilité (loi AGEC) devraient leur permettre de se développer.

e. Gestion des déchets

La gestion des déchets est un secteur en expansion, notamment du fait de l'obligation de trier de plus en plus de déchets de typologies différentes. Dans ce cadre, les acteurs polyvalents sont donc avantagés par rapport aux autres.

Cependant, la difficulté réside actuellement dans la nécessité de trouver des débouchés aux matières premières issues du recyclage (MPiR) que produisent ces acteurs. En effet, de plus en plus de pays, particulièrement en Asie, ont fermé leurs frontières à l'importation des déchets et l'Europe réalise plus de collecte qu'elle n'a de besoins d'incorporation de MPiR dans la production de biens neufs.

Le changement de modèle, passage de l'incinération et enfouissement au recyclage, qui est en œuvre chez les acteurs de la gestion des déchets leur pose ainsi plusieurs problèmes : difficulté de retrouver de la valeur ajoutée (le coût des MPiR est plus élevé que celui correspondant à l'élimination des déchets et parfois même que la matière première vierge), multiplication des acteurs et de la concurrence, ...

La réglementation devrait proposer des solutions à ces acteurs en augmentant encore la TGAP sur les déchets enfouis (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et en augmentant les taux d'incorporation minimum de MPiR aux produits neufs.

La crise sanitaire apporte une difficulté supplémentaire à ces acteurs, du fait de l'effondrement des cours des MPiR dû à la congestion du marché aval. Afin d'améliorer ces débouchés, il serait nécessaire de réindustrialiser les pays européens, notamment la France.

f. Recyclage

Cet entretien a majoritairement porté sur le domaine de la métallurgie, conformément au champ d'expertise de notre interlocuteur.

L'incorporation de MPiR dans la production industrielle est une composante primordiale de l'économie circulaire puisqu'elle en ferme la boucle. Malheureusement, en Occitanie, les entreprises de la métallurgie sont poussées par la réglementation ou en retard.

Il existe pourtant de forts potentiels de recyclage et de partage des ressources, avec de vrais gains financiers pour tous les acteurs, mais il y a de nombreux freins normatifs, administratifs, techniques ou qualitatifs. Il faut notamment s'assurer que les MPiR possèdent les mêmes caractéristiques techniques que les matières premières.

Les entreprises voient la réglementation comme une contrainte car elles ne veulent pas s'imposer de coûts supplémentaires pour rester compétitives face à la concurrence internationale.

De plus, la baisse des coûts des matières premières vierges et de l'énergie, dûe au ralentissement de l'activité mondiale suite à la crise sanitaire, ne va pas inciter les entreprises à se tourner vers les MPiR.

Pourtant, la transition vers l'économie circulaire pourrait aider les entreprises de la métallurgie à sécuriser leurs approvisionnements. La reprise de l'économie serait alors le bon moment pour la mener à bien, même si les besoins en investissements, importants pour les anciennes installations, risquent d'être un frein.

De plus, il faut penser à internaliser, pour les produits importés, certains coûts non économiques, comme l'impact environnemental (taxe carbone), la protection sociale des travailleurs, ... Ces coûts, à la charge des entreprises en France, ne le sont pas toujours (ou pas du tout) dans d'autres pays.

3. Cas d'étude

Dans cette partie, quelques entreprises créatrices de valeur sont présentées, dont les domaines d'activité n'ont pas permis de les intégrer dans l'étude jusqu'ici. La volonté ici est d'explorer le champ des possibles de l'économie circulaire.

a. Merci René

Site Internet : merci-rene.com

Localisation : Toulouse (31).

Création de l'entreprise : 2018.

Code NAF : 7410z Activités spécialisées de design.

Résultats, en 2019 :

- 2 emplois temps plein.
- 280 000 € de chiffre d'affaire.
- 60 000 € de résultat net.

Merci René s'est donnée pour mission d'accompagner les professionnels pour l'aménagement d'intérieurs éco-responsables. Cela se fait au travers de deux activités : la réalisation d'études et l'achat/vente de mobilier.

Si l'activité fonctionne bien et que l'entreprise a pu réaliser plusieurs projets (notamment la première résidence étudiante éco-responsable de France), son développement est conditionné à celui de la filière de l'économie circulaire et du réseau de partenaires sur lequel s'appuie Merci René, composé majoritairement d'acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces acteurs sont dispersés sur le territoire français, souvent de petites tailles et parfois avec des modèles économiques fragiles. Cela impose donc des contraintes de temps, de logistique et un approvisionnement limitant la quantité de projets réalisables dans le même temps.

Actuellement, Merci René ne travaille qu'avec des clients qui ont la volonté de réaliser des projets éco-responsables et l'entreprise reçoit plus de demandes qu'elle ne peut en honorer. Du recrutement est envisagé.

L'entreprise a peu été impactée par la crise sanitaire, voire même été impactée positivement par la prise de conscience collective que cette dernière a engendrée.

b. EcoMatelas

Site Internet : www.ecomatelas.fr

Localisation : Saint-Aunès (34).

Création de l'entreprise : 2016.

Code NAF : 3103z Fabrication de matelas.



Résultats :

- 2016 : 2 emplois.
- 2020 : 10 emplois.
- 2020 : 700 000 € de chiffre d'affaire attendu.

EcoMatelas commercialise de la literie reconditionnée et éco-conçue. Avec un engagement de qualité équivalente aux produits neufs, l'entreprise, qui réalise elle-même le recyclage, se positionne sur deux engagements : démocratiser les matelas de bonne qualité à petits prix et préserver l'environnement.

Pour son approvisionnement en matelas usagés, EcoMatelas a passé des accords avec des acteurs du déchet, sécurisant ainsi sa source de matière première. L'expérience de l'équipe dans son domaine en fait un atout fort et une garantie de la qualité annoncée.

Grâce à ses deux engagements, EcoMatelas dispose d'un soutien populaire important et l'activité ne nécessite pas un important effort de communication. L'entreprise a même plus de demandes qu'elle ne peut en honorer. Dans un proche avenir, elle va se développer en ouvrant un nouveau magasin à Toulouse et un centre de production industrielle.

La crise sanitaire a un peu ralenti l'activité mais ne devrait pas la mettre en danger sur le long terme.

c. Perax Technologies

Site Internet : www.perax.com



Localisation : L'Union (31).

Création de l'entreprise : 1978, puis absorption par Aqualabo et redevenue indépendante en février 2019.

Code NAF : 2630z Fabrication d'équipements de communication.

Résultats :

- 2020 : 8 emplois.
- 2019, sur 11 mois : 940 000 € de chiffre d'affaire.

Perax Technologies est spécialisée dans l'automatisation et la surveillance des réseaux d'eau potables et d'assainissement, grâce à des solutions de télégestion. Quand l'entreprise est redevenue indépendante en février 2019, elle s'est orientée vers l'économie de la fonctionnalité, poussée par les convictions personnelles et collectives en son sein et par la nécessité de se différencier du marché (dominé par une grande entreprise).

Cette transition s'est faite selon un objectif : rechercher la durabilité avant la rentabilité. Plusieurs étapes ont été mises en place pendant l'année 2019 :

- La réflexion sur la durabilité des produits a amené Perax Technologies à concevoir des produits réparables, modulaires et interopérables (interconnectables avec, notamment, les technologies concurrentes). Cela permet de doubler, voire tripler, leur durée de vie.
- La seconde étape a été d'étudier la possibilité de réduire la quantité de matières premières utilisées dans la production des équipements, d'augmenter la recyclabilité de ces derniers et de tenter de répondre au juste besoin des clients.

À long terme, Perax Technologies tend à ne plus vendre un produit mais une fonctionnalité, un usage. Cette démarche permet une maîtrise complète de son budget par le client, avec une politique de

partage des gains (en cas d'amélioration du produit, par exemple) et la meilleure adéquation de l'offre de service aux besoins réels du client (qui les surestime souvent au départ). Un produit durable permet également d'allonger la durée de vie de l'infrastructure nécessaire à son fonctionnement. L'économie induite est alors deux à trois fois supérieure.

Le développement de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération au sein de Perax Technologies a déjà permis de stabiliser les résultats de l'entreprise qui perdait des parts de marché face au leader. Le changement interne d'organisation s'est fait en douceur, avec des formations pour le personnel déjà sensibilisé aux problématiques de développement durable. Cela a aussi permis de libérer l'entreprise de la contrainte de suivre le leader du marché pour rester compétitif.

Si la crise sanitaire a stoppé l'activité pendant quelques semaines, Perax Technologies attend un chiffre d'affaire maintenu en fin d'année.

d. Risk and Fleet – Assurances

Site Internet : risknfleet.fr

Localisation : Toulouse.

Création de l'entreprise : 2003 (création de la marque en 2018).

Code NAF : 6622z Activités des agents et courtiers d'assurance.

Résultats :

- 2020 : 23 emplois.
- En 2019 : 2,5 M€ de chiffre d'affaire, 20 M€ d'encaissement pour les compagnies d'assurances.

Risk&Fleet – Assurances est une société de courtage en assurance dont le portefeuille d'affaires est composé à 80 % d'entreprises. L'entreprise développe depuis 2 ans une démarche d'EFC : après une période de prise en main et de formations, elle a appliqué ce concept avec trois de ses principaux clients du transport, rassemblant chacun une flotte de 300 à 400 véhicules.

Cette transition a été motivée par la réponse nécessaire à l'aberration qui consiste en ce que le niveau de rémunération et de marge de l'intermédiaire en assurances s'accroît avec les mauvaises performances de ses clients, à savoir le nombre élevé de sinistres chez ces derniers.

Cette démarche se concrétise par un travail sur la prévention en entreprise afin de diminuer le nombre de sinistres, donc les primes d'assurance, mais également : les arrêts de travail, les coûts d'immobilisation des véhicules, les litiges commerciaux, l'auto-réparation et la consommation de gazole. Un outil développé par Risk&Fleet – Assurances, appelé MAIA pour "Mon Assistant Informatique Assurances", est également en déploiement, destiné à l'accompagnement des clients et proposant des jeux de données sur leurs performances ainsi que des actions de prévention à mettre en place.

Risk&Fleet – Assurances sort donc du cadre d'assureur classique pour développer une offre de service de conseil rémunérée, pesant moins lourd que la rémunération classique sur le portefeuille de ses clients et surtout bien plus vertueuse. Par exemple, l'entreprise propose des formations à l'éco-conduite, ou un suivi des sinistres et litiges pour mieux les comprendre et les éviter. Tous ses services ne pouvant être réalisés en interne, l'entreprise fait également appel à des experts dans chacun des domaines concernés et disposera de partenaires comme l'ADEME. Des contacts avancés existent également avec la FNTR-Unostra, les fédérations de transporteurs.



En plus de l'avantage économique pour les clients, il faut y voir une amélioration des conditions de travail ainsi qu'une diminution des risques de pollution (moins de gaz à effets de serre, moins de sinistres dangereux pour l'environnement, ...).

Risk&Fleet – Assurances compte étendre son offre à de plus nombreux clients, mais le suivi important devant être mis en place pour chacun d'eux nécessite un développement étalé dans le temps.

À court terme, la crise sanitaire a imposé un recours massif au télétravail. Un impact à moyen terme sous deux ans est attendu sur la clientèle entreprise, avec des baisses de CA, d'effectif, de nombre de véhicules, autant de critères qui impacteront le CA de Risk&Fleet – Assurances.

e. Bows Distillerie

Site Internet : www.bowsdistillerie.com

Localisation : Montauban (82).

Création de l'entreprise : 2016.

Code NAF : 1101z Production de boissons alcooliques distillées.

Résultats :

- 2020 : 1 emploi plus des intérimaires en forte période d'activité.
- 2019 : 250 000 € de chiffre d'affaire.

Bows Distillerie produit des alcools forts, majoritairement à destination de revendeurs. L'entreprise unipersonnelle a été créée en intégrant une réflexion sur la valorisation des déchets, l'idée étant de trouver des acteurs locaux pour qui ces déchets seraient des intrants.

L'entrepreneur a donc établi un partenariat avec un agriculteur qui lui fournit des céréales dont le sucre est extrait dans le processus de distillation. La matière organique résiduelle qui a conservé ses protéines est alors renvoyée chez l'agriculteur et sert à nourrir les animaux d'élevage (en lieu et place des céréales). Bows Distillerie dispose ainsi de sucre à bas prix, et l'agriculteur bénéficie d'une source de protéines sans sucre, meilleure pour l'alimentation de ses bêtes. L'entreprise valorise aussi ses vinasses (résidus de distillation) pour épandage dans les champs comme source de matière organique.

L'entrepreneur reconnaît une difficulté économique à ce travail local et une nécessité de rogner sur sa marge pour rester compétitif. Malgré un creux d'activité dû à la crise sanitaire, il ne craint pas une baisse à long terme du fait de la petite taille de l'entreprise lui permettant d'être agile sur le marché. Il envisage même de recruter des effectifs supplémentaires.



IV. L'économie circulaire en Occitanie – analyse des performances

1. Analyse globale

Les indicateurs semblent montrer que l'EC occitane emploie plus de personnes que dans le reste de la France : elle regroupe plus d'effectifs par rapport à l'EC en France (10,8 %) que l'ensemble de l'Occitanie par rapport à l'ensemble de la France (8,6 %).

Elle dispose également d'une forte croissance en nombre d'emploi, depuis 10 ans (+ 11,1 %), mais cette dernière s'est ralentie sur les 5 dernières années à + 2,6 %.

La qualité de l'emploi semble elle aussi meilleure dans l'EC occitane que dans le reste de l'économie :

Tableau 1 : Comparaison de la qualité de l'emploi entre le champ d'étude et l'ensemble de l'économie française (2017)

Source : Insee, Recensement de la population 2017

Qualité	Comparaison champ d'étude / ensemble de l'économie nationale
Temps complets	+ 10 %
CDI	+ 5 %
Cadres	+ 12 %
Ouvriers qualifiés	+ 3 %

Les chiffres de temps complet et de CDI pour le champ d'étude sont constants sur les 10 dernières années, ce qui démontre la force de l'EC sur ce point. L'augmentation de la proportion des cadres, en parallèle de la diminution de celle des ouvriers, suit la tendance nationale sur l'ensemble de l'économie.

Cependant, deux points sont à souligner sur la sociologie de l'emploi du champ d'étude : il s'agit d'une population assez âgée et très masculine : seulement 26,2 % de femmes, contre 48,1 % pour l'ensemble de l'économie française. Si la part des femmes augmente (lentement), les effectifs ont tendance à vieillir.

Sans grande surprise, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard rassemblent plus de la moitié des établissements et plus des 2/3 des effectifs du champ d'étude. Ces 3 départements regroupent donc une part plus importante des effectifs du champ de l'étude que des effectifs de l'ensemble de l'économie régionale (6 salariés sur 10). Il existe donc un fort potentiel de croissance pour les autres départements dans le domaine de l'économie circulaire.

Ces proportions montrent également que, en moyenne, les établissements de l'EC de ces 3 départements ont plus d'effectifs que ceux des autres départements occitans. De la même manière, avec 6 % des effectifs et 3,8 % des établissements occitans d'un côté, et 10,8 % des effectifs et 8,9 % des établissements de l'EC en France de l'autre, l'EC occitane concentre plus d'effectifs dans ses établissements que l'ensemble de l'économie occitane et l'ensemble de l'EC française. Ces chiffres doivent bien entendu être interprétés prudemment du fait qu'ils proviennent de différentes sources statistiques.

En 2017, alors que les effectifs du champ de l'étude en France représentent environ 5 % des effectifs totaux de l'ensemble de l'économie, la part du chiffre d'affaire de l'EC s'élève à 8,1 %, celle de la valeur ajoutée à 9,7 % et celle du chiffre d'affaire à l'exportation à 7,8 %. **On peut en déduire que, par emploi dans l'économie, les résultats de l'EC sont bien meilleurs que ceux du modèle linéaire (jusqu'à 2 fois pour la valeur ajoutée).** En ne comptant que les activités "circulaires", les résultats sont encore un peu meilleurs (sauf pour les exportations). En ajoutant à cela la sobriété en matière et énergie inhérente à l'économie circulaire, on est en droit de penser que l'objectif de découpler les résultats économiques de la consommation de matières premières est atteignable.

Par emploi dans l'économie, les résultats de l'EC sont bien meilleurs que ceux du modèle linéaire (jusqu'à 2 fois pour la valeur ajoutée).

Il ressort des entretiens que la perspective d'évolution de l'économie circulaire dans le futur vient du changement des mentalités, de la prise de conscience générale du problème économique, écologique et social posé par le modèle linéaire de l'économie. On peut donc s'attendre à ce que ces bons résultats, certainement engendrés par cette prise de conscience et par la réglementation, puissent se confirmer dans les années à venir.

Cependant, il faut remarquer que ces résultats encourageants font suite, pour une partie des indicateurs, à un creux dans la progression (entre 2012 et 2015 pour le chiffre d'affaire, la valeur ajoutée et les exportations) ; la progression de l'emploi est aussi ralentie entre 2012 et 2017 par rapport aux 5 années précédentes.

Ces bons résultats et ces évolutions prometteuses ne doivent pas faire oublier que l'économie circulaire, dans le champ d'étude choisi, représente encore seulement une faible part dans l'ensemble de l'économie, ceci ajouté au fait que les activités "circularisantes" sont encore loin de rentrer totalement dans le cadre souhaité.

La transition vers une économie circulaire doit se faire en gardant à l'esprit que les entreprises et les clients doivent y voir un gain économique. Ces gains s'accompagnent généralement d'une amélioration de l'image de l'entreprise et d'une possible maîtrise des risques d'approvisionnements. Pour le moment, cette transition est freinée par une partie de la réglementation, par la qualité et l'image des produits recyclés, par le manque d'opportunités de gains ou par la difficulté de mettre en place le nécessaire changement de culture. **Ce changement de culture doit intervenir aussi bien au sein de l'entreprise que chez les consommateurs, dans la réglementation, ... Il en résulte que la mise en place de formations spécialisées ainsi que l'information du public doivent être encouragées.**

Il est également ressorti, lors d'échanges plus informels avec les différents interlocuteurs, que bon nombre de projets d'économie circulaire permettent de répondre au besoin de sens au travail des salariés. Cette caractéristique s'exprime aussi bien dans le bon accueil réservé au changement de stratégie dans une entreprise, que dans les motivations des dirigeants lors de la création d'une nouvelle entreprise.

Afin d'accélérer cette transition, l'accent peut être mis sur la coopération qui doit exister entre les différents acteurs. Cette dernière n'est pas intuitive pour tous et un accompagnement des pouvoirs publics est souhaitable.

De plus, l'obligation pour les entreprises d'internaliser les externalités négatives (environnementales par exemple) permettrait de favoriser celles qui cherchent à les diminuer.

2. Analyse par pilier

Les activités "circulaires" emploient moins en Occitanie que sur l'ensemble de la France et ont, globalement, moins d'effectifs que les établissements "circularisants". Il est intéressant de noter que la Haute-Garonne et l'Hérault, qui sont les deux départements ayant le plus d'effectifs et d'établissements dans le champ d'étude, sont aussi ceux qui ont le moins d'effectifs et d'établissements "circulaires" (en proportion).

Entre 2015 et 2020, la proportion d'établissements "circulaires" en Occitanie a augmenté de + 2 %. Si certains piliers sont sur-représentés au niveau des entreprises, l'écart à tendance à se rétrécir.

Le pilier éco-conception regroupe le plus d'effectifs du champ d'étude, alors que c'est l'allongement de la durée d'usage qui rassemble le plus d'établissements. Cela est compréhensible car un bureau d'étude aura probablement plus d'effectifs qu'un artisan de la réparation, par exemple.

Les indicateurs et les entretiens montrent que l'économie de la fonctionnalité et l'EIT sont les piliers les moins développés du champ d'étude et en France (sans compter le pilier extraction / exploitation et achats durables que l'on n'étudie que partiellement ici). Cependant, l'économie de la fonctionnalité, au niveau français, connaît la plus forte progression en termes de chiffre d'affaire, valeur ajoutée et exportations ainsi qu'une forte progression, en accélération, pour l'emploi. Les entretiens ont montré que ces 2 piliers, qui impliquent le plus de changement de mentalité et d'organisation des échanges économiques, sont les plus difficiles à mettre en œuvre.

En ce qui concerne l'allongement de la durée d'usage et, plus particulièrement, la réparation, on remarque, au niveau français, que sa place a reculé dans l'économie dès les années 1990. Ceci est à mettre en relation avec la culture de production et de consommation de notre société. Cependant, l'inflexion de la courbe à partir de 2010-2015 laisse entendre que cet état de fait est en train d'évoluer. On remarque, également, que les produits ayant peu de coûts à l'achat, particulièrement la maroquinerie, sont ceux qui souffrent le plus de ce désamour de la réparation. Au niveau de l'emploi, dans ce domaine, l'Occitanie a connu une progression entre 2007 et 2017, mais une régression sur les 5 dernières années de cette période.

La gestion des déchets / recyclage suit une évolution allant vers le traitement de plus en plus de types de déchets et l'incorporation de plus de MPiR. Cependant, pour les professionnels du traitement de déchets, le marché aval auquel ils fournissent les MPiR n'en absorbe pas suffisamment, notamment depuis la fermeture des frontières asiatiques. Cela remet en question les bons résultats en termes de chiffre d'affaire à l'exportation de ce secteur, ce chiffre risquant de chuter après 2017. Les professionnels du secteur saluent l'obligation de recycler toujours plus de déchets, mais souhaitent également que la réglementation les aide à générer des débouchés pour les MPiR en imposant des taux d'incorporation dans les produits neufs.

« (...) en matière de recyclage, collecter pour collecter sans s'assurer de solides débouchés est un non-sens tant écologique qu'économique »⁶.

Cette dichotomie se retrouve aussi dans les chiffres de l'emploi : il y a une forte progression de la gestion du déchet face à une diminution encore plus importante des effectifs du recyclage.

V. Limites de l'étude et conclusion

1. Champ de l'étude

Comme précisé dans la partie [délimitation du champ de l'étude](#), l'étude se borne au domaine d'expertise de l'ORDECO. Cela signifie que tout un pan de l'EC n'est pas abordé : la consommation responsable, de même que les secteurs de l'agriculture, aquaculture, sylviculture, énergie, transports et déchets radioactifs.

Les résultats seront donc minimisés par rapport aux résultats globaux de l'EC.

2. Nomenclatures

Les nomenclatures utilisées ne sont pas adaptées à la recherche sur le sujet de l'EC : elles n'ont pas été construites dans ce but. Elles représentent, cependant, le seul moyen permettant d'accéder aux données économiques agrégées des entreprises, de l'emploi, ... C'est ce qui a poussé à établir deux types de listes : "circulaires" et "circularisantes".

Si pour les listes "circulaires" le choix a été assez aisé, les listes "circularisantes" ont donné lieu à des débats et restent un parti pris. Il est, en particulier, impossible de définir un degré de "circularité" au sein des codes retenus. Certains choix ont dû être posés arbitrairement, en fonction de la connaissance, en amont, de l'économie régionale et de ses acteurs.

Cependant, il a été possible de pallier cet inconvénient en réalisant les entretiens et, surtout, en proposant, au travers des cas d'étude, une focalisation sur certains acteurs du champ d'étude qui ne font pas partie de l'ensemble des codes retenus dans les différentes nomenclatures.

De plus, la classification des codes selon les piliers de l'EC comme présentée, qui permet d'agréger les données selon ces piliers, est simplificatrice. En effet, l'EC est moins manichéenne que cela et une activité, un métier ou un produit, peut appartenir à plusieurs de ses domaines en même temps. Un choix a été fait, afin de réaliser les agrégats, de regrouper les codes selon les piliers principaux auxquels ils appartiennent mais la réalité est évidemment plus complexe.

Enfin, l'EIT ne peut pas être intégrée dans l'étude grâce à ces nomenclatures, puisqu'elle relève d'une coopération entre acteurs et non d'une activité donnée. C'est pourquoi elle a été traitée dans les entretiens.

3. Indicateurs économiques

Les indicateurs économiques retenus l'ont été en fonction des données disponibles et fournies par les statisticiens. Ils sont exploités en tenant compte de certaines réserves, comme le secret statistique, la fiabilité des données ou la multiplicité des sources.

Les données de chiffre d'affaire, de valeur ajoutée et d'exportations n'étaient pas accessibles au niveau régional. Ces données existent dans la base de données Diane mais le coût engendré par leur traitement était trop important. Ces indicateurs étant disponibles seulement au niveau national, il a été choisi de les intégrer en faisant l'hypothèse que les grandes évolutions sont représentatives de ce qu'il se passe aussi au niveau régional.

4. Cas d'étude

Cette partie de l'étude répond à la nécessité de donner une visibilité aux acteurs de l'EC qu'il n'était pas possible d'intégrer précédemment. Cependant, par construction, l'aperçu qu'il en est donné ne peut être exhaustif. C'est pourquoi il a été choisi de prendre en exemple des entreprises ou des projets présentant le plus d'intérêt conceptuel novateur tant au niveau environnemental qu'économique.

VI. Bibliographie

¹ [David W. Pearce et R. Kerry Turner. 1989. *Economics of natural resources and the environment*. The Johns Hopkins University Press.](#)

² www.ellenmacarthurfoundation.org

³ www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire

⁴ www.cycl-op.org

⁵ www.ordeco.org

⁶ Recyclage Récupération. 2020. *Chapelle-Darblay, peut-on encore croire à un avenir ?* N°19

⁷ www.insee.fr

⁸ [Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte \(Onemev\). 2019. *Rapport d'activité 2018*. Et les rapports d'activité précédents.](#)

⁹ [Angèle Dohou et Nicolas Berland. 2007. *Mesure de la performance globale des entreprises*. Institut d'Administration des Entreprises.](#)

¹⁰ [Commissariat Général au Développement Durable \(CGDD\). 2018. *Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2016 : premiers résultats*. Et les années précédentes.](#)

¹¹ [Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer \(MEEM\). 2017. *10 indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire*.](#)

¹² [FEDération des Entreprises du RECYclage \(FEDEREC\), région Occitanie – Sud-Ouest. 2017. *Les chiffres du recyclage*. Présentation PowerPoint. Et FEDEREC, Recyclage. 2018. *Le marché du recyclage*.](#)

¹³ [Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement \(DREAL\) Occitanie. 2017. *Les métiers et formations liées à l'économie verte en Occitanie*.](#)

¹⁴ [Dominique Bonet, Isabelle Petit, Agnes Lancini. 2014. *L'économie circulaire : quelles mesures de la performance économique, environnementale et sociale ?* Revue française de gestion industrielle, Association française de gestion industrielle.](#)

¹⁵ [Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi \(ORFE\). 2007. *Méthodologie et indicateurs*.](#)

¹⁶ <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/circular-economy/indicators>

¹⁷ [Ministère de la Transition Écologique et Solidaire \(MTES\), CGDD. 2018. *Les comptes de l'économie de l'environnement en 2015*. Et les années précédentes.](#)

¹⁸ [Cécile Jolly, Pierre Douillard. 2016. *Approfondissement méthodologique pour l'évaluation de la circularité de l'économie*. France Stratégie, n°2016-05.](#)

¹⁹ [Philippe Moati. 2000. *Évaluer les performances d'un secteur d'activité*. Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie \(CRÉDOC\), cahier de recherche n°148.](#)

²⁰ [Yvan Aujollet, Pascal Douard, Pierre-Étienne Girardot, Benoît Legait. 2020. *Les filières de recyclage des déchets en France métropolitaine*. MTEs, Ministère de l'Économie et des Finances \(MEF\), Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable \(CGEDD\), Conseil Général de l'Économie \(CGE\).](#)

²¹ [Philippe Moati. 1995. *Méthode d'étude sectorielle*. CRÉDOC, cahiers de recherche n°70, 93, 109, 118, 135.](#)

²² www.economiecirculaire.org

²³ www.coventis.org

VII. Annexes

Annexe A : Glossaire

ADEME :	Agence De la Transition Écologique.
APE :	Activité Principale exercée.
CCI :	Chambre de Commerce et d'Industrie.
CGDD :	Commissariat Général au Développement Durable.
CGE :	Conseil Général de l'Économie.
CGEDD :	Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable.
Clap :	Connaissance localisée de l'appareil productif.
CNIS :	Conseil National de l'Information Statistique.
CRÉDOC :	Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie.
CRESS :	Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.
CSP :	Catégorie Socio-Professionnelle.
DARES :	Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques.
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
EC :	Économie Circulaire.
EFC :	Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération.
EIT :	Écologie Industrielle et Territoriale.
ETP :	(Emploi) Équivalent Temps Plein. Correspond à 1820 heures travaillées par an (Insee).
FEDEREC :	FÉDÉration des Entreprises du RECYclage.
Insee :	Institut national de la statistique et des études économiques.
MEEM/MTES :	Ministère en charge de l'environnement.
MEF :	Ministère de l'Économie et des Finances.
MPiR :	Matière Première issue du Recyclage (ou matière première secondaire).
NAF :	Nomenclature d'Activités Française.
Onemev :	Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte.
ORDECO :	Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire en Occitanie.
ORFE :	Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi.

PRAEC : Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire.

PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

Annexe B : Méthodologie détaillée

1. Délimitation du champ de l'étude

Dans un premier temps, l'étude sera limitée au champ d'action de l'ORDECO, c'est-à-dire les aspects matières de l'EC. Le pilier de la consommation responsable ne sera pas traité dans ce document, du fait de la non spécialisation de l'association dans ce domaine. De même, les secteurs de l'agriculture, aquaculture, sylviculture, énergie, transports et déchets radioactifs étant hors domaine d'expertise de l'Observatoire, ils n'ont pas été intégrés à l'étude. Il est apparu au cours de l'étude que le pilier de l'extraction / exploitation et achats durables regroupe majoritairement des activités que l'ORDECO ne traite pas (par exemple, les énergies renouvelables). C'est pourquoi il a été décidé de ne l'évoquer que dans la partie quantitative de l'étude et seulement pour les activités relevant du champ d'expertise de l'ORDECO.

Ainsi, dans le schéma ci-dessous, 6 des 7 piliers de celui-ci seront abordés : extraction / exploitation et achats durables (partiellement), éco-conception, écologie industrielle et territoriale (EIT), économie de la fonctionnalité, allongement de la durée d'usage et gestion des déchets / recyclage. À noter que, dans la suite de ce document, les notions de gestion des déchets et de recyclage ne prendront pas le même sens et pourront être traitées séparément :

- Gestion des déchets : toute activité liée à la collecte, au tri, au traitement des déchets.
- Recyclage : activité de préparation et d'incorporation des matières premières issues de la gestion des déchets dans des processus de fabrication.

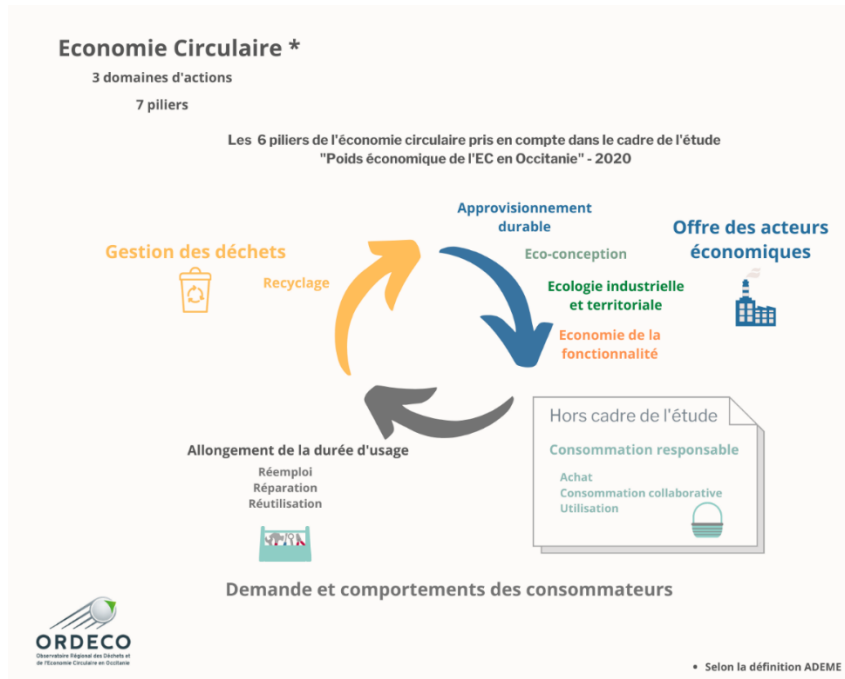


Schéma des piliers de l'économie circulaire (ORDECO⁵)

Afin d'accéder aux données économiques agrégées des acteurs de l'EC, c'est la Nomenclature d'Activité Française (NAF rév.2 du 1^{er} janvier 2008, Insee⁷) qui a été utilisée. Elle permet de catégoriser les entreprises et établissements selon l'activité principale exercée : celle-ci se définit, dans la plupart des cas, comme l'activité engendrant le plus de valeur ajoutée dans l'entreprise ou l'établissement. Cette nomenclature compte 732 sous-classes (ou codes). Comme chaque entreprise, ou chaque établissement, a un code NAF (ou APE : Activité Principale Exercée), il est alors possible de cibler uniquement les acteurs de l'EC en ne retenant que les codes qui y sont liés.

Il est ainsi possible de définir quels codes d'activités rentrent dans le cadre de l'EC.

Il a été choisi de suivre la méthodologie et la typologie de l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev⁸) pour sa définition des codes NAF relevant de l'économie verte. Par la suite, c'est cette méthode selon l'approche "activités" qui sera utilisée. Ce choix découle du fait que le but n'est pas seulement de caractériser l'emploi mais aussi le nombre d'entreprises, les chiffres d'affaires, ... Utiliser une seule méthode a permis de comparer les résultats mais il faut garder à l'esprit que l'approche "emploi" de la méthodologie de l'Onemev est plus précise pour un comptage des effectifs d'un pan de l'économie.

Deux catégories d'activités seront donc distinguées : les codes "circulaires" (en parallèle des codes "verts" de l'Onemev) et les codes "circularisants" (codes "verdissants") :

- Les codes "circulaires" sont ceux dont l'intitulé correspond pleinement à une définition d'un des piliers de l'EC : par exemple, le code 33.11z de la NAF dont l'intitulé est "réparation d'ouvrages en métaux" fait directement référence au pilier de l'allongement de la durée d'usage.
- Les codes "circularisants" sont ceux qui intègrent en partie le concept d'EC : par exemple, le code 10.91z de la NAF dont l'intitulé est "fabrication d'aliments pour animaux de ferme" a été retenu car la production de ces aliments peut être réalisée par valorisation de déchets organiques et rentre donc dans le pilier de la gestion des déchets / recyclage.

Le choix des codes a été réalisé en plusieurs étapes :

- 1) Recherche des codes dont les intitulés correspondent pleinement aux différents domaines de l'EC, dans les secteurs traités par cette étude. La liste des codes "circulaires" est alors arrêtée.
- 2) Recherche des activités, métiers et professions relevant en partie de l'EC dans les listes "vertes" et "verdissantes" établies dans le rapport d'activité 2018 de l'Onemev⁶. Il est important de préciser que seulement certains codes ont été retenus, s'ils font partie de l'EC.
- 3) Recherche des codes non encore vus dans les deux premiers points et qui relèvent en partie de l'EC. La liste des codes "circularisants" a été arrêtée à la suite des points 2) et 3).

Le choix a été plus pointu pour les listes "circularisantes" que pour les listes "circulaires", dont les seuls intitulés des codes étaient suffisants. Les listes des codes retenus ainsi que des précisions sur ces choix sont disponibles en [annexe C](#).

Il apparaîtra que certains codes n'ont pas été retenus, alors même que des entreprises répondant à ces codes proposent des projets rentrant dans le cadre de l'EC : seuls les codes les plus pertinents et dont l'appartenance à celle-ci est significative ont été retenus. Ces entreprises, proposant des projets liés à l'EC mais dont le secteur d'activité est traditionnellement linéaire, seront abordées, au moins pour partie, dans la [présentation des cas d'études](#) puisqu'il n'est pas possible de distinguer dans la NAF à un niveau plus fin que celui utilisé.

À noter, également, qu'aucun des codes choisis ne correspond au pilier de l'EIT. En effet, le concept d'EIT étant de regrouper plusieurs activités fonctionnant en symbiose, un seul code d'aucune des nomenclatures vues précédemment ne peut rendre compte de cette complexité. Les projets de ce type ne seront abordés que dans les [entretiens](#).

Enfin, il est certain que les nomenclatures divisées dans leurs parties "circulaires" et "circularisantes" ne couvrent pas toutes exactement les mêmes piliers de l'EC. Cela est dû au fait qu'elles ne sont pas construites de la même façon. On peut aussi parler de "pilier principal" associé au code (pour faire un parallèle avec l'activité principale exercée), en sachant qu'une entreprise, un projet, ou un code peuvent être liés à d'autres piliers.

Au final, les piliers allongement de la durée d'usage et gestion des déchets / recyclage sont partagés entre les activités "circulaires" et "circularisantes".

2. Définition des indicateurs économiques à suivre

Estimer le poids économique des acteurs de l'EC revient à évaluer les performances de ce pan de l'économie. Avant toute chose, il semble important de préciser cette notion de performance : il s'agit ici d'une performance économique et financière, tout en gardant à l'esprit la composante sociale (qualité de l'emploi, salaires, ...). On estime, en effet, que l'EC est efficiente (frugale dans la consommation des ressources) et on veut donc mesurer sa rentabilité (création de valeurs) et sa capacité à atteindre ses objectifs sociaux (qualité, pérennité de l'emploi, ...)⁹.

La liste des indicateurs a été limitée par l'accessibilité des données, plus réduite au niveau régional et pour le champ d'étude choisi.

De cette manière, 5 grandes familles d'indicateurs ont été isolées :

- **Emploi**^{8 10 11 12 13 14 15 16 17 18} :
L'emploi est comptabilisé en nombre d'effectifs et divisé selon plusieurs critères : par département, circulaire / circularisant, par pilier de l'EC, temps complet / temps partiel, par condition d'emploi, par catégorie socio-professionnelle (CSP), par âge et par sexe.
- **Nombre d'établissements**^{11 12 19} :
Le nombre d'établissements est divisé selon plusieurs critères : par département, circulaire / circularisant, par pilier de l'EC, par catégorie juridique et par année de début d'activité.
- **Chiffre d'affaire et valeur ajoutée**^{12 16 17 19} :
Ces données n'étaient pas accessibles au niveau régional, elles seront donc traitées, ici, au niveau national. Elles sont divisées selon plusieurs critères : circulaire / circularisant, par pilier de l'EC.
- **Exportations**^{10 11 16 17 19} :
Ces données n'étaient pas accessibles au niveau régional, elles seront donc traitées, ici, au niveau national. Elles sont divisées selon plusieurs critères : circulaire / circularisant, par pilier de l'EC. Cet indicateur est évalué par le chiffre d'affaire à l'exportation.
- **Consommation des ménages**^{11 20} :
Ces données n'étaient pas accessibles au niveau régional, elles seront donc traitées, ici, au niveau national. Cet indicateur s'applique seulement aux dépenses de consommation des ménages pour la réparation. Comme le pilier "consommation responsable" n'est pas traité, cet indicateur a seulement été utilisé pour étudier la "réparation" (pilier "allongement de la durée de vie").

Il est important de noter que ces indicateurs, appliqués au champ d'étude défini précédemment, devront faire l'objet de comparaisons avec d'autres espaces économiques^{9 21} :

- Comparer l'EC occitane avec l'EC nationale afin d'appréhender le poids de la région dans ce domaine par rapport au reste du pays.
- Comparer l'EC régionale avec l'ensemble de l'économie occitane dans le but d'évaluer la circularité de l'économie au sein de la région.
- Établir l'évolution des indicateurs sur les dernières années pour avoir une vision de la tendance actuelle (l'impact de la crise liée au coronavirus ne pourra être pris en compte dans cette partie mais sera abordé dans les entretiens menés dans cette étude).

Ces différentes comparaisons vont permettre de résoudre le problème lié à la construction des indicateurs sur différentes bases de données. Ainsi, il est possible de suivre l'évolution de ceux-ci et de les positionner dans l'espace économique, laissant la possibilité d'interpréter la performance de l'EC occitane.

Ces indicateurs seront utilisés pour construire la partie quantitative de l'étude (données économiques agrégées) et seront également abordés dans les entretiens qualitatifs afin de pouvoir établir une passerelle entre ces deux parties et comparer les résultats de l'une avec ceux de l'autre.

3. Entretiens semi-directifs

Les indicateurs définis précédemment ont permis de poser l'état des lieux et l'évolution passée des performances économiques de notre champ d'étude. Cependant, il semble important d'aller plus loin dans l'analyse des organisations et stratégies mises en place par les acteurs concernés.

À cette fin, des entrevues avec des professionnels et experts du secteurs, représentants de syndicats professionnels ou d'organisations liés à notre champ d'étude ont été réalisées. Il s'est agi d'avoir une vision qualitative sur des questions similaires et complémentaires aux indicateurs définis précédemment. De la même manière, les intervenants ont été choisis de manière ciblée, afin que chaque domaine de l'EC soit représenté par des experts ou des professionnels. Pour chaque domaine, un ou deux interlocuteurs ont été consultés.

Les questions abordées avec les interlocuteurs sont disponibles dans notre "guide d'entretien" en [annexe D](#).

4. Cas d'étude

Comme mentionné précédemment, certains acteurs de l'EC n'ont pas été intégrés dans le champ d'étude, c'est-à-dire dans la liste des codes "circulaires" ou "circularisants" de la NAF. Cela est dû au fait que les activités spécifiquement liées à l'EC ou dans lesquels les acteurs adoptent largement une démarche circulaire ont été sélectionnées. Mais certains acteurs, minoritaires dans d'autres activités que celles retenues, prônent également une démarche circulaire.

Cette section sert donc à montrer l'étendue des possibles de l'économie circulaire, tant en termes de projets que de secteurs associés.

Par construction, ces acteurs sont difficiles à identifier (puisqu'on ne les liste pas depuis la nomenclature). Plusieurs sources d'information ont cependant été trouvées :

- Le réseau Cycl'Op⁴, dont l'ORDECO est membre actif, est un regroupement des projets d'EC en Occitanie.

- Le réseau SYNAPSE²², porté par l'ADEME, rassemble les acteurs de démarches d'EIT afin d'en favoriser le développement.
- Coventis²³, « portail des affaires et achats socialement responsables en Occitanie », propose un état des lieux des initiatives d'EC en Occitanie.
- Enfin, des contacts et surtout les interlocuteurs des entretiens ont été réunis afin d'avoir un état des lieux le plus large possible des acteurs de l'EC.

Il a été choisi de ne conserver que les projets / entreprises en activité depuis au moins 1 an pour avoir une bonne visibilité sur leurs démarches et résultats financiers.

Annexe C : Listes des codes retenus pour l'étude

Liste des codes NAF rév.2 "circulaires"

Codes circulaires	Intitulés de la NAF rév.2 version finale	Piliers de l'économie circulaire associés
36.00Z	<i>Captage, traitement et distribution d'eau</i>	Extraction / exploitation et achats durables
43.99E	<i>Location avec opérateur de matériel de construction</i>	Économie de la fonctionnalité
77.11A	<i>Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers</i>	Économie de la fonctionnalité
77.11B	<i>Location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers</i>	Économie de la fonctionnalité
77.12Z	<i>Location et location-bail de camions</i>	Économie de la fonctionnalité
77.21Z	<i>Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport</i>	Économie de la fonctionnalité
77.22Z	<i>Location de vidéocassettes et disques vidéo</i>	Économie de la fonctionnalité
77.29Z	<i>Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques</i>	Économie de la fonctionnalité
77.31Z	<i>Location et location-bail de machines et équipements agricoles</i>	Économie de la fonctionnalité
77.32Z	<i>Location et location-bail de machines et équipements pour la construction</i>	Économie de la fonctionnalité
77.33Z	<i>Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique</i>	Économie de la fonctionnalité
77.34Z	<i>Location et location-bail de matériels de transport par eau</i>	Économie de la fonctionnalité
77.35Z	<i>Location et location-bail de matériels de transport aérien</i>	Économie de la fonctionnalité
77.39Z	<i>Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.</i>	Économie de la fonctionnalité
33.11Z	<i>Réparation d'ouvrages en métaux</i>	Allongement de la durée d'usage
33.12Z	<i>Réparation de machines et équipements mécaniques</i>	Allongement de la durée d'usage
33.13Z	<i>Réparation de matériels électroniques et optiques</i>	Allongement de la durée d'usage
33.14Z	<i>Réparation d'équipements électriques</i>	Allongement de la durée d'usage
33.15Z	<i>Réparation et maintenance navale</i>	Allongement de la durée d'usage
33.16Z	<i>Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux</i>	Allongement de la durée d'usage
33.17Z	<i>Réparation et maintenance d'autres équipements de transport</i>	Allongement de la durée d'usage
33.19Z	<i>Réparation d'autres équipements</i>	Allongement de la durée d'usage
45.20A	<i>Entretien et réparation de véhicules automobiles légers</i>	Allongement de la durée d'usage
45.20B	<i>Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles</i>	Allongement de la durée d'usage

Codes circulaires	Intitulés de la NAF rév.2 version finale	Piliers de l'économie circulaire associés
45.40Z	<i>Commerce et réparation de motocycles</i>	Allongement de la durée d'usage
47.79Z	<i>Commerce de détail de biens d'occasion en magasin</i>	Allongement de la durée d'usage
62.02B	<i>Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques</i>	Allongement de la durée d'usage
95.11Z	<i>Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques</i>	Allongement de la durée d'usage
95.12Z	<i>Réparation d'équipements de communication</i>	Allongement de la durée d'usage
95.21Z	<i>Réparation de produits électroniques grand public</i>	Allongement de la durée d'usage
95.22Z	<i>Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin</i>	Allongement de la durée d'usage
95.23Z	<i>Réparation de chaussures et d'articles en cuir</i>	Allongement de la durée d'usage
95.24Z	<i>Réparation de meubles et d'équipements du foyer</i>	Allongement de la durée d'usage
95.25Z	<i>Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie</i>	Allongement de la durée d'usage
95.29Z	<i>Réparation d'autres biens personnels et domestiques</i>	Allongement de la durée d'usage
37.00Z	<i>Collecte et traitement des eaux usées</i>	Gestion des déchets
38.11Z	<i>Collecte des déchets non dangereux</i>	Gestion des déchets
38.12Z	<i>Collecte des déchets dangereux</i>	Gestion des déchets
38.21Z	<i>Traitement et élimination des déchets non dangereux</i>	Gestion des déchets
38.22Z	<i>Traitement et élimination des déchets dangereux</i>	Gestion des déchets
38.31Z	<i>Démantèlement d'épaves</i>	Gestion des déchets
38.32Z	<i>Récupération de déchets triés</i>	Gestion des déchets
39.00Z	<i>Dépollution et autres services de gestion des déchets</i>	Gestion des déchets
46.77Z	<i>Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris</i>	Gestion des déchets

Liste des codes NAF rév.2 "circularisants"

Codes circularisants	Intitulés de la NAF rév.2 version finale	Piliers de l'économie circulaire associés + discussion
71.11Z	<i>Activités d'architecture</i>	Éco-conception Culture du développement durable
71.12B	<i>Ingénierie, études techniques</i>	Éco-conception Culture du développement durable
72.11Z	<i>Recherche-développement en biotechnologie</i>	Éco-conception Culture du développement durable
72.19Z	<i>Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles</i>	Éco-conception Culture du développement durable
20.59Z	<i>Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.</i>	Allongement de la durée d'usage Charbon actif permet la réutilisation de produits / équipements
22.11Z	<i>Fabrication et rechapage de pneumatiques</i>	Allongement de la durée d'usage Réparation de pneus
10.91Z	<i>Fabrication d'aliments pour animaux de ferme</i>	Recyclage Utilisation de déchets d'abattoir
10.92Z	<i>Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie</i>	Recyclage Utilisation de déchets d'abattoir
16.21Z	<i>Fabrication de placage et de panneaux de bois</i>	Recyclage Utilisation de bois recyclé
16.24Z	<i>Fabrication d'emballages en bois</i>	Recyclage Utilisation de bois recyclé
22.19Z	<i>Fabrication d'autres articles en caoutchouc</i>	Recyclage Utilisation de caoutchouc recyclé
22.21Z	<i>Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé
22.22Z	<i>Fabrication d'emballages en matières plastiques</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé
22.23Z	<i>Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé
22.29A	<i>Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé
22.29B	<i>Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques</i>	Recyclage Utilisation de plastique recyclé
23.11Z	<i>Fabrication de verre plat</i>	Recyclage Utilisation de calcin recyclé
23.12Z	<i>Façonnage et transformation du verre plat</i>	Recyclage Utilisation de calcin recyclé
23.13Z	<i>Fabrication de verre creux</i>	Recyclage Utilisation de calcin recyclé
24.41Z	<i>Production de métaux précieux</i>	Recyclage Utilisation de métaux précieux recyclés
24.42Z	<i>Métallurgie de l'aluminium</i>	Recyclage Utilisation d'aluminium recyclé
24.43Z	<i>Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain</i>	Recyclage Utilisation de plomb, zinc ou étain recyclé
24.44Z	<i>Métallurgie du cuivre</i>	Recyclage Utilisation de cuivre recyclé
24.45Z	<i>Métallurgie des autres métaux non ferreux</i>	Recyclage Utilisation d'autres métaux non ferreux recyclés

Codes circularisants	Intitulés de la NAF rév.2 version finale	Piliers de l'économie circulaire associés + discussion
24.51Z	<i>Fonderie de fonte</i>	Recyclage Utilisation de fonte recyclée
24.52Z	<i>Fonderie d'acier</i>	Recyclage Utilisation d'acier recyclé
24.53Z	<i>Fonderie de métaux légers</i>	Recyclage Utilisation de métaux légers recyclés
24.54Z	<i>Fonderie d'autres métaux non ferreux</i>	Recyclage Utilisation d'autres métaux non ferreux recyclés
32.12Z	<i>Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie</i>	Recyclage Utilisation des métaux et pierres recyclés
42.11Z	<i>Construction de routes et autoroutes</i>	Recyclage Utilisation de matériaux de construction recyclés
42.21Z	<i>Construction de réseaux pour fluides</i>	Recyclage Utilisation de matériaux de construction recyclés
43.11Z	<i>Travaux de démolition</i>	Recyclage Récupération et recyclage de matériaux de construction
43.12A	<i>Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires</i>	Recyclage Utilisation de matériaux de construction recyclés
43.12B	<i>Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse</i>	Recyclage Utilisation de matériaux de construction recyclés

Annexe D : Guide d'entretien

Présentation de l'étude

Le poids économique des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie.

Cette étude vise à présenter un état des lieux des secteurs de l'économie circulaire (EC) en lien avec la gestion des déchets, l'économie des ressources et l'allongement de la durée d'usage, en Occitanie. Elle s'attache notamment à en exposer les particularités, forces et faiblesses vis-à-vis de l'économie "traditionnelle".

Outre les indicateurs basés sur les agrégats économiques des entreprises qui permettent d'étudier les évolutions passées de l'EC, il est important de connaître les avis d'experts et de professionnels du domaine afin de mieux cerner leurs visions et attentes pour les années à venir. L'entretien qui va suivre semble donc nécessaire à une meilleure compréhension de l'organisation en profondeur du domaine et de ses stratégies.

Éthique

L'auteur de cette étude s'engage à respecter l'anonymat des répondants ainsi qu'à ne pas modifier, déformer ou interpréter leurs réponses. L'auteur s'engage également à intégrer en toute transparence leurs réponses aux questions ci-après et à toutes questions qui auront été abordées durant l'entrevue.

Les participants n'ont aucune obligation de répondre à toutes les questions ; ils peuvent demander que leurs réponses ne soient pas intégrées à l'étude. Si c'est leur souhait, ils pourront être intégrés à la phase d'analyse des entretiens et auront accès aux résultats (qualitatifs et quantitatifs) de l'étude.

Questions

- Pouvez-vous décrire votre activité et en quoi elle s'intègre dans l'EC ?
- Quels sont les points forts et les points faibles de votre secteur / entreprise (1 ou 2 les plus extrêmes) ?
- Comment évalueriez-vous la santé économique de votre secteur / entreprise (hors coronavirus) ?
- Quels impacts pourrait-avoir la crise liée au coronavirus sur l'EC / votre secteur / entreprise ?
- Quelles évolutions envisagez-vous dans l'avenir pour votre secteur / entreprise ?
- Quels méthodes ou process (économiques, managériaux, techniques, ...) peuvent être développés/utilisés dans l'EC ?
- Quels impacts la réglementation (notamment la loi AGEC) a-t-elle sur votre activité ?
- Pouvez-vous évaluer le recrutement tant en qualité qu'en quantité (qualifications, évolution des salaires, types de contrats, difficulté à recruter, travailleurs étrangers, ...) ?
- Comment définiriez-vous les besoins en termes de formation dans le secteur ?
- Comment évalueriez-vous le niveau de concurrence de votre secteur d'activité (concurrence française ou étrangère, influence des cours des matières premières par rapport aux matières recyclées, des produits neufs sur les produits réparés / reconditionnés) ?

Annexe E : Tableaux de données

Effectifs du champ d'étude par département

	Circulaire	Circularisant	Total
Ariège	1 301	809	2 109
Aude	3 423	2 371	5 794
Aveyron	2 677	3 564	6 241
Gard	7 480	8 957	16 436
Gers	1 881	1 469	3 350
Haute-Garonne	13 431	38 368	51 799
Hauts-Pyrénées	1 873	2 104	3 976
Hérault	11 187	16 839	28 025
Lot	1 570	1 733	3 304
Lozère	696	502	1 198
Pyrénées-Orientales	3 590	3 087	6 677
Tarn	3 245	3 878	7 122
Tarn-et-Garonne	2 140	1 995	4 134
Occitanie	54 491	85 676	140 167
	38,9	61,1	

Source : Insee, Recensement de la population 2017
 Champ : 15-64ans et codes NAF précités

Effectifs du champ d'étude par pilier et département

	Circulaire				Circularisant			Total
	Allongement de la durée d'usage	Économie de la fonctionnalité	Extraction / exploitation et achats durables	Gestion des déchets	Allongement de la durée d'usage	Éco-conception	Recyclage	
Ariège	585	///	352	272	///	262	546	2 109
Aude	1 913	498	///	700	///	795	1 561	5 794
Aveyron	1 948	275	///	234	///	669	2 879	6 241
Gard	3 518	828	931	2 204	507	5 470	2 980	16 436
Gers	1 252	87	149	392	0	672	797	3 350
Haute-Garonne	7 667	2 250	1 184	2 331	71	32 489	5 808	51 799
Hauts-Pyrénées	982	287	///	393	///	771	1 328	3 976
Hérault	5 708	1 341	1 250	2 888	217	12 265	4 356	28 025
Lot	924	95	92	460	0	800	933	3 304
Lozère	470	///	35	174	///	123	379	1 198
Pyrénées-Orientales	2 271	459	363	497	0	1 136	1 952	6 677
Tarn	1 962	165	190	928	218	998	2 661	7 122
Tarn-et-Garonne	1 351	150	171	468	41	815	1 139	4 134
Occitanie	30 548	6 544	5 459	11 940	1 091	57 264	27 321	140 167

Source : Insee, Recensement de la population 2017
 Champ : 15-64ans et codes NAF précités
 /// : secret statistique

Effectifs du champ d'étude par temps de travail et département

		Temps complet	Temps partiel	Total
Ariège	Circulaire	1 120	181	1 301
	Circularisant	700	108	809
Aude	Circulaire	3 053	369	3 423
	Circularisant	2 210	162	2 371
Aveyron	Circulaire	2 477	200	2 677
	Circularisant	3 345	219	3 564
Gard	Circulaire	6 789	690	7 480
	Circularisant	8 258	699	8 957
Gers	Circulaire	1 674	207	1 881
	Circularisant	1 357	113	1 469
Haute-Garonne	Circulaire	12 306	1 125	13 431
	Circularisant	35 629	2 739	38 368
Hautes-Pyrénées	Circulaire	1 716	156	1 873
	Circularisant	1 958	146	2 104
Hérault	Circulaire	10 129	1 058	11 187
	Circularisant	15 259	1 580	16 839
Lot	Circulaire	1 398	173	1 570
	Circularisant	1 597	136	1 733
Lozère	Circulaire	625	71	696
	Circularisant	453	49	502
Pyrénées-Orientales	Circulaire	3 267	322	3 590
	Circularisant	2 877	210	3 087
Tarn	Circulaire	2 896	349	3 245
	Circularisant	3 607	271	3 878
Tarn-et-Garonne	Circulaire	1 878	262	2 140
	Circularisant	1 814	180	1 995
Occitanie		128 390	11 777	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017				
Champ : 15-64ans et codes NAF précités				

Effectifs du champ d'étude par CSP

	Circulaire	Circularisant	Total
Agriculteurs exploitants	81	131	213
Artisans	7 291	2 097	9 388
Cadres d'entreprise	4 280	23 338	27 618
Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	590	10 389	10 979
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	453	802	1 255
Commerçants et assimilés	1 866	719	2 586
Contremaîtres, agents de maîtrise	2 163	3 465	5 628
Employés administratifs d'entreprise	4 173	3 392	7 565
Employés de commerce	1 099	282	1 381
Employés de la fonction publique	2 073	987	3 060
Ouvriers agricoles	119	152	270
Ouvriers non qualifiés	7 400	6 892	14 292
Ouvriers qualifiés	12 198	10 789	22 987
Personnels des services directs aux particuliers	218	244	463
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	3 848	4 578	8 426
Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	842	1 364	2 205
Professions libérales et assimilés	395	3 998	4 393
Techniciens	5 403	12 056	17 459
Total	54 491	85 676	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017			
Champ : 15-64ans et codes NAF précités			

Effectifs du champ d'étude par CSP et département

	Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Gers	Haute-Garonne	Hauts-Pyrénées	Hérault	Lot	Lozère	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne	Occitanie
Agriculteurs exploitants	26	///	28	32	20	///	///	///	///	///	///	///	///	213
Artisans	283	685	568	1 243	407	1 839	326	1 612	411	156	633	765	460	9 388
Cadres d'entreprise	192	403	465	2 406	297	16 487	549	4 856	232	45	565	711	409	27 618
Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	61	80	///	871	49	5 707	26	3 826	185	///	66	72	///	10 979
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	18	85	84	124	///	397	34	196	32	21	103	69	76	1 255
Commerçants et assimilés	56	186	129	339	93	648	69	517	93	50	208	106	91	2 586
Contremaîtres, agents de maîtrise	124	230	302	732	112	1 664	196	1 070	135	41	371	433	218	5 628
Employés administratifs d'entreprise	136	420	451	922	262	2 257	311	1 458	170	79	451	347	301	7 565
Employés de commerce	47	114	73	123	46	371	69	255	37	22	108	69	47	1 381
Employés de la fonction publique	118	76	70	564	91	788	73	694	68	30	176	220	91	3 060
Ouvriers agricoles	///	///	45	62	///	///	///	///	///	0	///	33	29	270
Ouvriers non qualifiés	326	866	1 055	1 937	581	3 116	583	2 545	449	223	991	998	622	14 292
Ouvriers qualifiés	332	1 379	1 780	3 084	704	5 238	865	4 250	777	341	1 558	1 834	844	22 987
Personnels des services directs aux particuliers	///	///	///	33	0	214	0	90	33	0	///	///	///	463
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	76	375	279	968	211	3 119	209	1 906	137	71	414	398	263	8 426
Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	36	55	43	254	34	877	69	557	69	///	63	70	62	2 205
Professions libérales et assimilés	55	202	145	490	84	1 483	145	1 087	86	///	300	187	112	4 393
Techniciens	212	597	686	2 253	327	7 547	443	3 069	376	77	627	763	481	17 459
Total	2 109	5 794	6 241	16 436	3 350	51 799	3 976	28 025	3 304	1 198	6 677	7 122	4 134	140 167

Source : Insee, Recensement de la population 2017
 Champ : 15-64ans et codes NAF précisés
 /// : secret statistique

Effectifs du champ d'étude par condition d'emploi et département

	Aide familial	Autre emploi à durée limitée	Contrat d'apprentissage	Emploi sans limite de durée	Emploi-jeune, CES, contrat de qualif.	Employeur	Indépendant	Stage rémunéré en entreprise	Total
Ariège	///	121	40	1 449	50	157	287	///	2 109
Aude	///	260	191	4 108	///	514	684	///	5 794
Aveyron	///	227	179	4 844	///	528	440	///	6 241
Gard	///	752	475	12 809	70	927	1 375	///	16 436
Gers	///	179	106	2 394	36	202	424	///	3 350
Haute-Garonne	81	3 158	1 094	42 688	37	2 105	2 450	185	51 799
Hauts-Pyrénées	///	272	120	2 985	///	246	328	///	3 976
Hérault	53	2 015	645	21 509	88	1 458	2 146	113	28 025
Lot	///	136	98	2 412	///	289	358	0	3 304
Lozère	///	50	32	854	///	148	95	0	1 198
Pyrénées-Orientales	///	264	163	4 845	60	630	697	///	6 677
Tarn	///	305	208	5 377	42	495	676	///	7 122
Tarn-et-Garonne	///	203	91	3 016	29	323	444	///	4 134
Occitanie	262	7 940	3 442	109 288	451	8 024	10 403	357	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017									
Champ : 15-64ans et codes NAF précités									
/// : secret statistique									

Effectifs du champ d'étude par tranche d'âge

	Circulaire	Circularisant	Total
15-19 ans	1 573	497	2 070
20-24 ans	3 404	4 760	8 164
25-39 ans	19 165	35 251	54 416
40-54 ans	22 276	33 505	55 780
55-64 ans	8 074	11 663	19 737
Total	54 491	85 676	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017			
Champ : 15-64ans et codes NAF précités			

Effectifs du champ d'étude par sexe et département

		Femme	Homme	Total
Ariège	Circulaire	341	960	1 301
	Circularisant	170	639	809
Aude	Circulaire	752	2 671	3 423
	Circularisant	497	1 874	2 371
Aveyron	Circulaire	566	2 111	2 677
	Circularisant	659	2 905	3 564
Gard	Circulaire	1 618	5 862	7 480
	Circularisant	2 196	6 760	8 957
Gers	Circulaire	377	1 504	1 881
	Circularisant	384	1 086	1 469
Haute-Garonne	Circulaire	3 417	10 015	13 431
	Circularisant	11 920	26 448	38 368
Hautes-Pyrénées	Circulaire	479	1 393	1 873
	Circularisant	442	1 662	2 104
Hérault	Circulaire	2 450	8 737	11 187
	Circularisant	5 704	11 135	16 839
Lot	Circulaire	289	1 281	1 570
	Circularisant	480	1 253	1 733
Lozère	Circulaire	92	604	696
	Circularisant	100	402	502
Pyrénées-Orientales	Circulaire	669	2 921	3 590
	Circularisant	678	2 409	3 087
Tarn	Circulaire	672	2 572	3 245
	Circularisant	797	3 081	3 878
Tarn-et-Garonne	Circulaire	501	1 639	2 140
	Circularisant	508	1 486	1 995
Occitanie		36 757	103 410	140 167
Source : Insee, Recensement de la population 2017				
Champ : 15-64ans et codes NAF précités				

- Le poids économique des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie -

Nombre d'établissements du champ d'étude par pilier et département

		Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Gers	Haute-Garonne	Hautes-Pyrénées	Hérault	Lot	Lozère	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne	Occitanie
Circulaire	Allongement de la durée d'usage	455	1 163	818	2 254	588	3 176	587	3 252	586	247	1 426	1 105	718	16 375
	Économie de la fonctionnalité	64	155	144	268	101	514	124	616	64	32	202	113	77	2 474
	Extraction / exploitation et achats durables	17	31	28	59	27	50	29	51	48	11	27	32	41	451
	Gestion des déchets	41	125	75	204	82	337	86	289	81	16	88	144	78	1 646
Circularisant	Allongement de la durée d'usage	0	0	3	9	0	6	1	6	2	0	0	6	2	35
	Éco-conception	180	421	324	1 162	222	3 196	262	2 546	230	83	572	447	303	9 948
	Recyclage	155	271	244	627	221	794	200	781	158	67	274	326	235	4 353
Total		912	2 166	1 636	4 583	1 241	8 073	1 289	7 541	1 169	456	2 589	2 173	1 454	35 282

Source : Insee, CLAP 2015
Champ : codes NAF précités

Nombre d'établissements du champ d'étude par catégorie juridique et département

	Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Gers	Haute-Garonne	Hautes-Pyrénées	Hérault	Lot	Lozère	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne	Occitanie
Autre personne morale immatriculée RCS	10	14	63	7	42	52	12	23	19	9	12	23	9	295
Groupe droit privé sans personne morale	0	3	1	6	2	14	4	13	2	1	2	1	3	52
Groupement de droit privé	3	4	6	12	6	36	2	22	3	1	4	6	2	107
Organisme privé spécialisé	0	0	0	1	0	4	0	2	1	0	0	1	1	10
Pers morale droit pub du droit commercial	0	0	1	4	0	5	0	9	4	0	0	2	0	25
Personne morale de droit étranger	1	4	0	4	0	8	0	9	1	0	5	1	1	34
Personne morale, organisme du droit administratif	21	33	39	65	36	102	52	88	64	14	31	71	43	659
Personne physique	576	1 195	836	2 331	671	3 610	703	3 799	677	226	1 447	1 074	779	17 924
Société commerciale	301	913	690	2 153	484	4 242	516	3 576	398	205	1 088	994	616	16 176
Total	912	2 166	1 636	4 583	1 241	8 073	1 289	7 541	1 169	456	2 589	2 173	1 454	35 282

Source : Insee, CLAP 2015

Nombre d'établissements du champ d'étude par année de début d'activité

	Circulaire	Circularisant	Total
1900	81	81	162
1938	1	0	1
1947	1	0	1
1955	0	2	2
1957	0	1	1
1958	3	0	3
1959	1	1	2
1960	1	2	3
1961	2	1	3
1962	4	1	5
1963	8	2	10
1964	14	3	17
1965	12	3	15
1966	7	0	7
1967	4	4	8
1968	10	8	18
1969	2	2	4
1970	7	1	8
1971	4	2	6
1972	7	5	12
1973	9	4	13
1974	11	7	18
1975	17	4	21
1976	17	6	23
1977	10	11	21
1978	24	12	36
1979	35	21	56
1980	47	21	68
1981	60	32	92
1982	55	33	88
1983	231	44	275
1984	82	40	122
1985	78	46	124
1986	126	46	172
1987	90	69	159
1988	125	75	200
1989	120	76	196
1990	118	84	202
1991	121	102	223
1992	137	104	241
1993	196	108	304
1994	184	92	276
1995	276	113	389
1996	187	132	319
1997	229	125	354
1998	268	152	420
1999	258	210	468
2000	274	210	484
2001	336	225	561
2002	301	235	536
2003	376	263	639
2004	421	337	758
2005	522	371	893
2006	588	500	1 088
2007	639	572	1 211
2008	672	572	1 244
2009	1 360	811	2 171
2010	1 646	908	2 554
2011	1 616	1 095	2 711
2012	1 920	1 236	3 156
2013	2 053	1 440	3 493
2014	2 457	1 703	4 160
2015	2 485	1 970	4 455
Total	20 946	14 336	35 282

Source : Insee, CLAP 2015

Annexe F : Table des sources de données

Sources des données

Source	Usage
Insee, Recensement de la population 2017 – 2012 - 2017	Données régionales de l'emploi, relatives au champ d'étude
Insee, Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) 2015	Données régionales des établissements, relatives au champ de l'étude
Insee, Sirene 2020	Données régionales des établissements, relatives au champ de l'étude
Insee, Esane 2009 à 2017	Données nationales des chiffres d'affaire, valeurs ajoutées et chiffres d'affaire à l'exportation, relatives au champ de l'étude
Acosse-Urssaf, Nombre d'établissements et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE 2009 à 2019	Données régionales des établissements et effectifs salariés du secteur privé, relatives au champ de l'étude